

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA BOTANIQUE EN 1876

PAR LE R. P. BELLYNCK, S. J.

Le règne végétal, qui a inauguré la vie sur notre globe, comme l'attestent les archives sédimentaires du monde primitif, est pour l'homme et pour les animaux une condition nécessaire de leur existence. Que les plantes disparaissent, et tous les représentants du règne animal ne formeront plus qu'un long cortège funèbre. C'est assez dire que l'homme tient aux végétaux par ses intérêts les plus chers ; il y trouve, sous mille formes variées, sa nourriture et celle des animaux qui partagent ses travaux et ses plaisirs ; plusieurs fournissent des remèdes à ses maux ; d'autres alimentent son industrie ; la plupart embellissent son séjour en couvrant la nudité du sol. L'homme a compris tous ces avantages dès son apparition sur la terre ; il a d'abord joui sans se donner aucune peine, puis, pressé par le besoin, il a cultivé à la sueur de son front ; il a fait une sorte d'étude pratique des végétaux qui l'entouraient, pour s'approprier ce qu'ils pouvaient lui fournir d'utile et d'agréable ; pendant bien des siècles il n'en demanda pas davantage. Lorsque la famille humaine commença à s'étendre, de nouveaux végétaux se rencontrèrent sous ses pas ; les relations s'établirent entre les divers pays, et les plantes prirent part aux voyages. Jusque-là, il n'y avait point de botanique, ou plutôt la botanique ne constituait point une science ; les notions élémentaires qu'on possédait en agriculture étaient purement empiriques, et les connaissances acquises par l'expérience ne se transmettaient que par la tradition orale. Il faut arriver à Théophraste (l'an 371 avant J.-C.) pour avoir un travail sur les plantes ; ce n'était toutefois que l'enfance de la botanique. Les auteurs venus plus tard, au lieu de progresser, ne firent que retourner en arrière. Pline compila des observations dénuées de critique ; Dioscoride et ses successeurs

n'envisagèrent les plantes qu'au point de vue médical, leur attribuant souvent des propriétés chimériques; enfin nous pouvons, sans rien perdre, franchir tous les temps antérieurs pour arriver au XVIII^e siècle. A cette époque, la botanique réduite encore à des commentaires sur Dioscoride, ou à des recueils qui n'étaient guère plus avancés, se présentait ordinairement sous des formats in-folio relégués dans les officines; les plus en vogue dans nos contrées étaient ceux de Dodoens, de l'Obel, Bauhin, etc.; c'était du luxe de posséder les planches coloriées d'Elizabeth Blackwell.

Tournefort et surtout Linné changèrent la face des choses, et alors seulement le véritable progrès commença. La botanique ne fut plus réduite à la connaissance des *simples*; la division du travail en fit naître des sciences à part, et l'on vit surgir des études sur la *morphologie*, l'*anatomie*, la *tératologie*, la *physiologie*, l'*organogénie*, la *nosologie*; on compte des spécialités dans la *botanique systématique*, la *géographie botanique*, la *botanique fossile*. La *botanique appliquée* prit, de son côté, une extension beaucoup plus grande qu'autrefois, et, à côté de la *botanique médicale*, vinrent se placer la *botanique agricole*, *économique*, *forestière*, *horticole*, la *botanique industrielle*, la *botanique philosophique* et *littéraire*.—Le perfectionnement et l'emploi plus intelligent du microscope donnèrent pendant ces dernières années une impulsion extraordinaire aux différentes branches de la botanique. On voit pulluler partout des sociétés qui n'ont pour objet que le règne végétal, et souvent même l'une de ses branches; chacune de ces associations a ses organes de publicité où l'on ne fait grâce à aucune idée nouvelle. Lorsqu'on parcourt les *Mémoires* et les *Bulletins* qui ont paru pendant la première moitié de ce siècle, on constate surtout l'importance presque exclusive qu'on attachait à la connaissance des plantes nouvelles; c'était à qui signalerait le plus d'espèces jusquelà inconnues; les questions générales restaient du domaine de quelques sommités. De nos jours, les commençants abordent les difficultés les plus ardues, et plus d'une fois, les yeux plus clairvoyants de la jeunesse, quoique moins expérimentés, ont découvert des détails qui avaient échappé à des vues affaiblies par de longs travaux. Malheureusement la plupart de ces nouveautés sont perdues dans des publications sans fin, et elles sont loin d'avoir été toutes sanctionnées par le contrôle.

Les botanistes modernes qui ont cherché à grouper méthodiquement l'ensemble des faits acquis ont bien mérité de la science. Après Mirbel et Decandolle, A. Richard et A. Jussieu ont, par leurs traités élémentaires, rendu la botanique plus abordable; mais le progrès fait bientôt vieillir tout ce qui s'arrête, et malgré leurs

nombreuses éditions, que rappellent fastueusement leurs titres, ces ouvrages jadis si utiles ont continué à rouler dans la vieille ornière. Payer avait essayé d'entrer dans une voie nouvelle, mais il est resté en chemin. M. Ducharte a été plus heureux, et en 1867 il a publié des éléments de botanique sur un plan nouveau. Dans le même temps, MM. Decaisne et LeMahout ont répondu au besoin de connaître l'ensemble de toutes les familles végétales par un splendide volume où chaque famille est illustrée. Enfin, M. J. Sachs a réuni tout récemment, dans sa *Physiologie végétale* et dans son *Traité de Botanique*, les questions les plus importantes qui sont à l'ordre du jour. Aucun auteur n'avait encore tenté de réunir sous une forme concise l'ensemble de toutes les branches de la botanique ; en 1874, nous avons essayé ce travail dans notre *Cours élémentaire*.—Après ce préambule, il nous reste à rappeler sommairement les points principaux du progrès constaté.

I

La MORPHOLOGIE, qui étudie les formes des organes composés, a reçu des interprétations plus rationnelles.—Pour distinguer la racine, on a surtout attiré l'attention sur la petite coiffe protectrice ou *pilorhize* qui termine ses dernières ramifications et recouvre le point végétatif. On a remarqué que les racines secondaires ne se développent pas sans ordre, et qu'elles peuvent donner lieu, surtout chez les jeunes plantes, à une étude spéciale qu'on a désignée sous le nom de *rhizotaxie*.—La tige, qui constitue l'axe ascendant de la plante, a été mieux étudiée sous toutes ses formes, dans les divers embranchements du règne végétal. On a beaucoup disputé sur la nature axile de certains organes, sans toutefois tomber d'accord : la vrille des cucurbitacées, les tubercules des orchidées et les placentas de l'ovaire ont successivement exercé la sagacité des botanistes. La tige simple, qui résulte du développement continu du bourgeon terminal, a été nettement distingué du *sympode*, lequel provient d'une succession de rameaux latéraux qui semblent n'en constituer qu'un seul, et qu'on peut supposer dérivés de dichotomies inégalement développées. La *dichotomie* et la *trichotomie* sont des bifurcations ou des trifurcations terminales, tandis que dans la *monopodie* les membres s'allongent en se ramifiant.

Les *feuilles*, qui ont de prime abord attiré l'attention sur toutes leurs parties, n'ont pas laissé néanmoins de fournir matière à des observations nouvelles ; il en est de même de la préfoliation.—La

phyllotaxie ou l'étude des lois qui président à la disposition des feuilles sur la tige, n'a pas répondu à tout ce qu'elle promettait, et la théorie de la spirale génératrice, ainsi que la génération des cycles, présente trop d'exceptions pour qu'on la regarde plus longtemps comme une loi de la nature.—On a mieux déterminé les différentes parties de la *fleur*, en continuant à y voir des transformations des feuilles, et certaines *efflorescences* (cymes, efflorescences mixtes ou anormales) ont reçu une explication plus en rapport avec l'ensemble des faits observés.—Le *fruit* et la *graine* ont à leur tour été mieux appréciés, et on ne confond plus le fruit de l'*infructescence*.—Enfin, les *poils*, si variés par leur forme et leur structure, et qui attireraient à peine les regards, ont de nos jours témoigné de leur importance par les transformations qu'ils subissent parfois.—Les *glandes* ont également donné lieu à des aperçus nouveaux.

Nous parlerons plus loin des cryptogames, qui s'écartent des phanérogames à tant de titres.

II

L'ANATOMIE, qui étudie les organes élémentaires, a surtout progressé dans ces derniers temps. Grâce au perfectionnement du microscope et au progrès de la microchimie, cette étude est devenue fondamentale, et on peut la considérer comme la base de la physiologie.—Le point de départ de tout végétal est la *cellule*, et tout développement est basé sur la multiplication cellulaire. On comprend dès lors combien l'étude de la cellule est importante, et la part qui lui revient dans le progrès accompli. Les cellules sont de petits sacs membraneux, contenant des substances très-diverses; leurs formes et leurs dimensions sont aussi fort variables, selon qu'elles appartiennent à l'épiderme ou à toute autre partie du végétal. L'enveloppe extérieure, fermée de toutes parts, est formée d'une matière solide, blanche, appelée *cellulose*, à laquelle d'autres substances viennent plus tard se mêler. L'intérieur est tapissé d'une couche de *protoplasme*, et le centre est occupé ordinairement par un noyau arrondi (*nucleus*): plus tard un liquide aqueux (*suc cellulaire*) y apparaît: ce sont d'abord des gouttelettes (*vacuoles*) qui finissent par se réunir. Les cellules du bois et du liège ne tardent pas à perdre leur *nucleus* et leur *protoplasme*, et elles ne renferment plus que de l'eau ou de l'air: dès lors il n'y a plus de développement pour elles.

Les cellules sont le siège de l'activité végétale, les matières les

plus diverses y sont élaborées. Nous avons nommé le suc cellulaire qui débute par les vacuoles et dont l'eau est une des parties constitutives. Ce suc renferme une foule de combinaisons chimiques (gommes, sucres, tannins, matières grasses, etc.) — Le protoplasme, matière visqueuse azotée, vivante et douée de contractilité, préside à tous les phénomènes de la vie. Il a pour base des matières alluminoïdes ; il produit la cellulose, le suc cellulaire, le nucléus ; sa mort met fin à toute action vitale.—Parmi les produits du protoplasme, le plus important est l'amidon ; c'est encore là une matière organisée, formée de petits grains blancs à couches concentriques autour d'un noyau plus ou moins central ; il se forme dans la chlorophylle, sous l'influence de la lumière ; on le trouve chez presque tous les végétaux. Dans la famille des composées, l'amidon est remplacé par l'*inuline*, substance assez analogue et remplissant le même rôle : c'est l'*inuline* que nous mangeons dans l'artichaut et le topinambour, tandis que l'amidon est la partie nutritive de la pomme de terre.—Dans ces derniers temps (1855), M. Hartig a fait connaître dans les graines une autre substance qu'il a nommée *aleurone*, et qui accompagne l'amidon ; cette matière azotée, qui est très-répandue, remplace l'amidon dans les graines oléagineuses, elle contribue à son tour à la nutrition des plantes et leur communique des qualités alimentaires.

Ce sont encore les cellules qui renferment les matières colorantes qu'on voit par transparence à travers leurs parois. On en est toujours aux deux séries, l'une *xanthique*, ayant pour type le jaune, l'autre *cyanique* dérivant du bleu : ces séries semblent généralement s'exclure. La question des couleurs est loin d'être résolue. De toutes les couleurs renfermées dans la cellule, la plus importante, celle qui est intermédiaire entre les deux séries, c'est la couleur verte, qui est celle de la *chlorophylle*. Qu'est-ce que la *chlorophylle* ? est-ce un principe unique ou un mélange physique de deux principes différents ? On attend une réponse à ces questions.

Avant de passer aux matières solides inorganiques qu'on découvre aussi dans les cellules, il est important de signaler des formes géométriques qu'il ne faut pas confondre avec les cristaux : ce sont les *cristalloïdes* : c'est du protoplasme cristallisé qui présente les réactions essentielles du protoplasme ordinaire. Les *cristalloïdes* sont capables d'imbibition, et leur accroissement, comme chez toutes les substances organiques, a lieu par intussusception.— Les *cristaux* véritables sont formés d'oxalate de chaux, et leurs formes sont très variées. Le carbonate de chaux ne présente que des incrustations granuleuses, ou de petites masses mamelonnées con-

nues sous le nom de *cystolithes*. Puis viennent des concrétions amorphes de diverse nature.

Nous avons insisté sur la cellule parce qu'elle est la base de tous les tissus. Les fibres ne sont que de cellules fusiformes qu'on rencontre dans l'écorce et dans le bois. C'est dans les fibres ligneuses qu'on a signalé ces points aréolés si caractéristiques, et surtout si développés chez les conifères, même à l'état fossile.—Les vaisseaux sont des cellules soudées bout à bout et communiquant entre elles. L'attention s'est portée particulièrement sur les vaisseaux laticifères, les tubes cribreux, les cellules treillisées, les canaux et les réservoirs résineux et gommeux; la lumière s'est faite sur plusieurs points, mais il reste encore à élucider bien des choses.

Le groupement des organes élémentaires n'a pas laissé non plus de préoccuper les anatomistes. Ainsi, pour ne parler que des dicotylées, on ne s'est pas contenté de voir dans la tige une *moelle* centrale avec son *étui*, des *faisceaux fibro-vasculaires* et des *rayons médullaires*, le tout recouvert d'un système cortical déterminé; on a entrevu des caractères anatomiques propres aux familles, aux genres et aux espèces, et nous avons lieu d'espérer que la phyto-graphie en tirera de sérieux avantages. — Le *cambium* n'est plus un liquide, mais un tissu très-délicat qui alimente le bois et l'écorce, et donne lieu à leur accroissement en épaisseur.

Le tissu des plantes inférieures est homogène. Chez les plantes plus élevées, le tissu est d'abord uniforme; mais on ne tarde pas à y distinguer trois systèmes fondamentaux. Le premier qui se présente est le *système ligumentaire*: ce système peut parfois faire défaut, ou ne présenter qu'un développement insignifiant, comme sur les parties souterraines ou immergées; mais chez la plupart des plantes ligneuses on rencontre un *épiderme* transitoire, à cellules caractéristiques, un *hypoderme* également cellulaire, du liège qui résulte de la bipartition et de la subérification des cellules épidermiques et hypodermiques, et qui finit par remplacer l'épiderme détruit. La partie la plus intérieure du liège est sa zone génératrice (assise phellogène); la partie extérieure et tous les tissus situés en dehors meurent et constituent le *rhytidome*. Chaque année le rhytidome du pin et du platane se détache par plaques, celui du cerisier s'exfolie par bandes annulaires; il se fendille dans le chêne et dans d'autres arbres. — Le deuxième système est celui des *faisceaux*: un faisceau vasculaire présente plusieurs formes de tissu; dans un faisceau développé on distingue généralement le liber et le bois, séparés souvent par le *cambium*, mais bien des modifications peuvent s'y présenter, suivant l'âge et la nature de la plante.—Tout ce qui n'appartient pas aux deux sys-

èmes précédents a reçu le nom de *tissu fondamental* : ce tissu est un parenchyme qui forme l'épiderme, la gaine des faisceaux et remplit l'espace intermédiaire ; la moelle, les rayons médullaires, certaines parties de l'écorce, de même le mésophylle des feuilles, le noyau et la chair des fruits sont du tissu fondamental.

Si l'espace ne nous faisait pas défaut, nous aurions bien des données nouvelles à signaler sur la structure de la racine, des feuilles, des fleurs, des fruits, des graines, etc. D'ailleurs les faits nouveaux sont si nombreux et si variés qu'ils ne sont guère susceptibles d'un compte-rendu.—Nous aurions pu aussi attirer l'attention sur les odeurs et les saveurs végétales.

La TÉRATOLOGIE, qui est l'état anormal de l'organographie, fait de temps en temps de nouvelles acquisitions de nature à jeter du jour sur l'état normal, et les frais acquis reçoivent parfois une interprétation nouvelle ; mais, depuis le travail de Moquin-Tandon, rien d'important n'a été tenté sur l'ensemble de cette branche de la botanique.

III

La PHYSIOLOGIE, qui est la science de la vie, est surtout importante et intéressé au plus haut point. Qu'est-ce que la vie chez les végétaux ? Tout le monde a une idée vague de la vie végétale : on ne confond pas, sous ce rapport, un végétal avec une pierre ni avec un animal. On n'alimente pas une pierre, non plus qu'un végétal mort, et on ne cherche pas à en perpétuer l'espèce. D'un autre côté, on n'a constaté chez les plantes aucune sensibilité ni aucun mouvement volontaire ; on les taille impunément sans qu'une société protectrice s'en préoccupe, et nous n'avons guère besoin de les tenir captivés pour empêcher qu'elles ne nous échappent. Mais quand il s'agit de définir cette vie, tout devient obscur.

Nous avons parlé des organes élémentaires des végétaux ; la cellule est la plante réduite à sa plus simple expression ; toute cellule vivante paraît avoir sa vie propre : elle constitue un petit laboratoire dont les travaux semblent indépendants de ceux des cellules contiguës, et telle cellule élabore un produit déterminé tandis que sa voisine chôme ou fabrique tout autre chose. Malgré cette indépendance des organes élémentaires, nous les voyons s'entr'aider pour se transmettre les matériaux dont chacun a besoin, et nous devons leur reconnaître un travail d'ensemble qui varie pour les différentes plantes. Chaque espèce de plante a son *facies* qui la

distingue au premier coup-d'œil : la racine, la tige, les feuilles, les fleurs, les qualités intrinsèques, la manière de croître et de se multiplier, la périodicité des phénomènes, les habitudes, les mœurs en quelque sorte ont quelque chose de caractéristique. Tout cet ensemble de caractères physiques et physiologiques se transmet par génération. Quel est le principe qui préside à cette fixité de caractères ? Quelle est la force qui maintient cet ensemble ? On a donné à cette force le nom de *vie, force vitale, âme*, etc. ; mais ce ne sont que des mots ; en définitive, quelle idée doit-on s'en former ? Les actions atomiques, données comme phénomènes des organes vitaux, laissent aussi à désirer. On ne saurait nier l'action des forces physiques et chimiques, mais ces forces sont secondaires et au service de la force vitale. Le principe existe, il se manifeste, mais il sera toujours pour nous un mystère.—On peut donner le nom de vie générale à celle qui coordonne toutes les vies particulières des cellules ; cette vie paraît divisible avec la plante. La bouture qu'on détache est une continuation de l'arbre ; elle ne reçoit pas un nouveau principe vital, mais elle emporte la part physiologique qui lui revient comme branche. Cela est tellement vrai, que si on bouture une branche latérale de certains conifères, on obtient un arbre arqué qui, malgré sa taille, conservera toujours l'aspect d'une grande branche inclinée et ne formera jamais de tête. La graine renferme le principe d'une vie nouvelle, qui peut parfois donner lieu à une variété ou à une anomalie. Dans la greffe, les deux vies qu'on a réunies restent distinctes quoique l'alimentation soit commune.—La théorie que nous venons d'émettre est la seule qui soit d'accord avec les faits.

La vie se manifeste par la *nutrition* et la *reproduction*. Tout être vivant a besoin de se nourrir, et l'espèce finirait par s'éteindre si elle n'avait pas la faculté de se reproduire. La physiologie végétale laissait surtout à désirer, et c'est vers cette partie que les travaux des botanistes ont convergé particulièrement. Il y aura sans doute toujours à faire et à refaire sur des points si difficiles à saisir, mais la voie est ouverte, et bien des faits nouveaux peuvent déjà être enregistrés.

Les principes nutritifs ne sont pas les seuls en cause dans la nutrition : la *lumière* et la *chaleur* sont également indispensables. La *lumière* est requise pour mettre en jeu les fonctions vitales, et, si plusieurs phénomènes peuvent s'accomplir dans l'obscurité, c'est au moyen de principes préalablement élaborés sous l'influence de la lumière. Toutefois les parties vertes ne se développent généralement pas à l'abri des rayons lumineux. La pénétration de la lumière est en raison de son intensité ; elle agit soit directement

soit indirectement sur tous les phénomènes de coloration. L'élaboration des matières nutritives, dont l'amidon est un des produits principaux, ne se fait pas non plus sans lumière. On a beaucoup expérimenté avec des lumières colorées, sans obtenir jusqu'ici de résultats bien concluants. On a acquis des idées plus nettes sur l'héliotropisme : chez le lierre, l'héliotropisme est positif pour les feuilles, qui se dirigent vers la lumière ; il est négatif pour la tige qui, en fuyant la lumière, s'applique contre le soutien dans lequel elle fait pénétrer ses crampons.

La chaleur à son tour agit sur les plantes. La température intérieure des végétaux a donné lieu à des observations très-intéressantes. On a trouvé que les limites de la température ambiante varient non-seulement pour les différentes plantes, mais aussi pour les diverses fonctions de chacune d'elles ; une chaleur plus intense est requise pour la floraison et surtout pour la maturation des fruits. Les effets d'une température trop basse ou trop élevée sont également désastreux.

On a cherché en vain à constater l'influence de l'électricité sur la végétation.—On a fait grand bruit du rôle de la pesanteur dans la direction des organes ; mais cette hypothèse est loin de tout expliquer comme on l'avait prétendu.

Nous arrivons aux principes nutritifs des plantes. Les expériences faites avec les soins les plus minutieux conduisent à admettre, comme éléments indispensables, le carbone, l'hydrogène, l'oxygène, l'azote et le soufre : ce sont les éléments de la matière combustible. Il existe une foule d'autres éléments qu'on retrouve dans les cendres après la combustion des végétaux, mais tous n'ont pas la même importance, et leur présence peut être purement accidentelle ; les éléments de ce genre, dont la plante semble ne pas pouvoir se passer, sont le potassium, le calcium, le magnésium, le fer, et le phosphore ; il est probable qu'on peut y ajouter le sodium, le chlore, le manganèse, le silicium, etc. Tous ces principes forment entre eux des combinaisons très-diverses, et leurs rapports qualitatifs et quantitatifs varient pour chaque plante. — Les matières alimentaires une fois déterminées, il importait de connaître comment elles s'introduisent dans le végétal. Les liquides seuls peuvent pénétrer dans la plante, par conséquent les principes solides doivent être en solution ; mais tout n'est pas fini par cette introduction préliminaire. Cette sève, comme on l'appelle, a besoin d'une préparation qui ne s'effectue que dans les parties vertes de la plante, sous l'influence de la lumière : elle constitue alors la sève élaborée qui doit nourrir le végétal.— Les matières nutritives entrent dans le végétal par diffusion ou endosmose. Les cellules

des racines sont les organes absorbants par excellence ; elles enlèvent au sol ce dont elles ont besoin : toutefois ce pouvoir électif n'a rien d'absolu. Sans doute la physique et la chimie sont à l'œuvre dans cette élaboration des cellules, mais les actions physiologiques y ont aussi leur part. Dans certains cas l'absorption se fait par d'autres surfaces que les racines (germes, parasites, bourgeons). Les principes insolubles sont préalablement modifiés. — Les racines, après avoir attiré le liquide dans la plante, le chassent dans la tige ; la capillarité, l'imbibition par les pores invisibles et les changements de température le font arriver dans les feuilles. Les feuilles transpirent, respirent et sont le siège de la transformation des principes nutritifs. Il y a peu d'années, on croyait que la respiration des plantes était l'inverse de celle des animaux ; or il s'est trouvé que ces deux phénomènes sont identiques. La respiration proprement dite est une inspiration d'oxygène et une exhalation d'acide carbonique. Le phénomène opposé, qui consiste en une émission d'oxygène, et qui s'accomplit sous l'influence de la lumière dans les cellules à chlorophylle est un phénomène de nutrition. — On sait que la plante a besoin d'air, que cet air y circule, et on connaît la cause de ce mouvement. — La production de chaleur chez les végétaux et la périodicité de son maximum sont aussi des faits constatés.

IV

Les principes nutritifs se transforment en principes élaborés, dont nous avons fait l'inventaire dans la cellule. — Toute la vie du végétal réside dans le *protoplasme*, auquel d'autres principes ne tardent pas à se mêler : de là des combinaisons nouvelles. Le protoplasme est souvent animé d'un mouvement de circulation ; il a pour base des matières albuminoïdes, mais on se demande encore comment les substances albumineuses se forment. — La *chlorophylle* ou matière verte n'est que du protoplasme verdi ; elle se développe sous l'influence de la lumière et présente ordinairement de petites masses arrondies. La chlorophylle est le siège de l'élaboration ; les grains d'amidon qu'elle renferme souvent sont un produit de son activité vitale. En automne, le protoplasme et la chlorophylle se dissolvent et quittent les feuilles pour s'emmagasiner dans les parties vivaces. — L'amidon s'accroît par *intussusception*, c'est-à-dire que de nouvelles particules de substance plastique s'insinuent entre

les anciennes, et il se porte vers les organes à l'état de croissance. La cellulose, qui forme l'enveloppe des cellules, dérive aussi du protoplasme ; l'amidon, le sucre, l'inuline et les graisses sont les matériaux au moyen desquels la cellulose est créée. La cellulose à son tour se transforme en gomme, lignine, liège, cuticule, matières colorantes, etc.

Les substances une fois élaborées se portent partout où le développement doit avoir lieu, surtout aux extrémités de la plante. Les divers tissus conducteurs ont leurs rôles assignés : les cellules allongées des faisceaux fibro-vasculaires semblent livrer passage aux matières azotées, le parenchyme de l'écorce, de la moelle, etc., sont les véhicules des substances non azotées. Le parenchyme du corps ligneux sert de dépôt aux réserves nutritives. Les laticifères n'ont pas encore dit leur dernier mot.

Les forces motrices résident soit dans les principes eux-mêmes soit dans les tissus conducteurs. Les mouvements à travers les cellules closes semblent, au premier abord, devoir rencontrer des obstacles infranchissables, et pourtant il n'en est rien : la tension des tissus, la diffusion et les métamorphoses chimiques, surmontent sans peine cette prétendue difficulté.

C'est à la suite de ces phénomènes d'élaboration et de transport que la plante s'assimile les aliments qui lui sont nécessaires, et qu'elle opère son accroissement. Ce dernier résultat est obtenu par la multiplication des organes élémentaires. On n'admet plus de nos jours le développement cellulaire en dehors des cellules : toute cellule se forme dans une cellule mère préexistante, soit par formation libre, soit par cloisonnement : ce dernier mode est le plus répandu, chaque cellule se partage en deux par une cloison, et, tant que ce cloisonnement dure, le tissu se développe.—L'accroissement en épaisseur de la membrane cellulaire n'est pas un dépôt répété de couches concentriques, mais un développement par intussusception résultant d'une infiltration à l'état liquide.—Les couches annuelles des dicotylées ligneuses ont reçu plusieurs interprétations ; quelques auteurs ont cru à des formations descendantes émanant des bourgeons ou des feuilles ; actuellement on n'admet que la formation sur place, due à la zone génératrice qui sert d'intermédiaire entre le bois et l'écorce.

Tout ce qui a rapport au parasitisme a été étudié avec plus d'ensemble, et a reçu par cela même une explication plus rationnelle. Les parasites vivent aux dépens d'autres plantes vivantes. Les uns renferment de la chlorophylle, les autres en sont dépourvus. Plusieurs sont entièrement parasites, d'autres ne le sont qu'à demi ; de là des modifications dans leur nutrition.

V

La tâche que nous avons prise de faire connaître la botanique moderne nous paraît de plus en plus ingrate, à mesure que nous avançons ; nous sommes obligé de supprimer et de condenser sans cesse, tant les faits sont nombreux ! Nous poursuivons cependant notre marche, au risque d'être fastidieux pour les spécialistes, et trop incomplet pour les moins initiés.

La *structure moléculaire* des plantes a exercé la sagacité de plusieurs botanistes. Sans doute dans cette théorie bien des choses sont conjecturales, mais un certain jour jaillit de l'ensemble, et les parties obscures apparaissent quelque peu lumineuses. Dans cette théorie, l'organisation s'accroît par intussusception : on a étudié, à ce point de vue, la molécule elle-même, le grain d'amidon, la membrane cellulaire, les cristalloïdes, enfin le protoplasme avec la chlorophylle et le nucleus. C'est par la mode de distribution de l'eau qu'on explique la stratification et les stries des membranes.—La *tension des tissus* et les *mouvements* ont également leur théorie mécanique. - On a groupé méthodiquement les faits qui se rapportent au *clématisme* des végétaux grimpants, ainsi qu'aux mouvements de toute nature qu'on observe, et qu'il importe de ne pas confondre. Autres sont les mouvements appelés spontanés, dus à la lumière, au sommeil, ou relatifs à la fécondation et à la dissémination ; autres, les mouvements provoqués chez la sensitive, etc.—On a constaté que l'éthérisation agit sur les végétaux aussi bien que sur les animaux.

Si nous parlons ici des *plantes carnivores*, ce n'est guère à titre de nouveauté : les phénomènes observés datent du dernier siècle, et l'interprétation qu'on leur donne n'est pas non plus nouvelle. L'observation récente n'a ajouté que des minuties qui ne prouvent rien, et les conclusions qu'on en tire ne sont que de pures subtilités. On sait depuis longtemps que certaines plantes, par les mouvements provoqués qu'elles exécutent, ou par le mucilage gluant qu'elles exsudent, arrêtent accidentellement certains insectes qui y trouvent la mort ; d'autres ont des réservoirs de liquides où parfois les petits imprudents se noient. Il est clair, dit-on, que puisque la plante arrête les insectes, c'est qu'elle veut s'en nourrir. D'un autre côté, l'animal ainsi pris est souvent décomposé par la liqueur acide que la plante distille : donc cette liqueur n'est autre que le suc gastrique, et la prétendue décomposition est une digestion véritable, et puisque digestion il y a, il faut bien que ce chyle serve à la nutrition de la plante.

Comme on le voit, les partisans du carnivorisme végétal sont logiques. M. Darwin, qui n'admet les causes finales que lorsqu'il peut en faire son profit, est un des adeptes les plus enthousiastes de cette opinion. — 1^o Pourquoi certaines plantes exécuteraient-elles de si curieux mouvements, s'ils ne devaient pas tourner à leur avantage? En admettant que tout dans la nature a sa raison d'être, nous rappellerons que la sensitive, la plante sensible par excellence, ne fait aucune capture. En outre, il suffit d'abandonner un liquide quelconque dans un vase ouvert pour y rencontrer de petites mouches noyées, au bout d'un certain temps, surtout si le liquide est sucré; c'est d'ailleurs ainsi qu'on prend les fourmis au fond d'une bouteille. Mais, dit-on 2^o, que signifie cette décomposition dont le résultat est si analogue au produit d'une action digestive, et quel peut en être le but? Que de choses dans la nature dont on ne peut rendre compte! Qui sait si les plantes dont les glandes secrètent des liquides digestifs, et dont la plupart ne font pas la chasse aux insectes, n'aident pas à la digestion de l'homme qui s'en nourrit, ou des animaux qui les broutent! 3^o. Enfin M. Darwin et ses partisans conviennent que rien jusqu'ici ne prouve la nutrition des plantes par ce moyen: or c'est précisément là le point capital. En supposant même l'absorption du suc en question, il ne s'ensuivrait pas qu'il contribue à nourrir la plante; combien de substances inutiles ou nuisibles peuvent pénétrer dans les végétaux. Il est constaté que toutes les plantes réputées carnivores ont leurs fonctions du nutrition analogues à celles des autres plantes, et qu'elles peuvent fort bien se passer de ce mode supplémentaire.

VI

La REPRODUCTION à son tour nous apporte son contingent d'observations nouvelles. Si nous prenons la reproduction dans le sens le plus étendu, on peut dire qu'elle est connue depuis l'époque la plus reculée: le Créateur avait commandé à la terre de faire sortir de son sein des végétaux capables de se reproduire, et les moins perspicaces avaient observé l'effet de cette divine parole. Les multiplications par marcottes, boutures et graines sont des connaissances primitives; la greffe elle-même date des temps anciens. Dans l'antiquité on n'avait sur la théorie de la fécondation que des idées très-confuses. A l'époque de la renaissance, on entrevit la sexulité des végétaux; mais ce n'est qu'en 1822 qu'on

prit la fécondation sur le fait : Amici avait vu le tube pollinique ; plus tard on vit ce tube pénétrer dans l'ovale, et dès lors le mystère fut dévoilé. Mais tout n'est pas dit par cette notion générale, et la physiologie moderne a ajouté une foule de détails intéressants.—Le microscope a découvert, à la base du sac embryonnaire, des cellules appelées *antigodes* dont on ignore jusqu'ici la fonction, et à son sommet une sorte de coiffe ou *appareil filamenteux*, qu'on peut considérer comme un agent de transmission dans l'action fécondatrice. Le pollen est souvent impuissant pour la fleur même qui l'a produit, et celui d'une autre fleur est nécessaire pour féconder le pistil (*primata*, plusieurs orchidées, etc.)—Chez les *Phanérogames*, la fécondation résulte du contact des tubes polliniques avec vésicules embryonnaires. La vésicule fécondée s'entoure d'une double membrane de cellulose et devient une cellule ; cette cellule s'allonge et se divise en deux par une cloison horizontale : la cellule inférieure, en se cloisonnant dans tous les sens, devient l'embryon, et la supérieure se développe en filament suspenseur. Souvent aussi il se produit dans le sac embryonnaire un tissu nommé *albumen*, destiné à nourrir la jeune plante.—La fécondation des cycadées et des conifères présente certaines particularités qu'il importe de signaler. Le grain de pollen donne naissance à une série de cellules, dont la dernière s'allonge en tube pollinique. Chez l'organe femelle, certaines cellules de l'*albumen*, appelées *corpuscules*, donnent naissance, à leur sommet, à quatre cellules formant la *rosette inférieure*, suivie de quatre tubes accolés qui portent l'embryon.—Chez plusieurs de ces plantes la graine ne mûrit que la troisième année.

Les *fécondations croisées* ont beaucoup occupé les botanistes modernes, et les partisans de la transmutation des espèces s'en sont prévalus, bien à tort, pour appuyer leurs théories ; les hybrides, abandonnés à eux-mêmes, ne se maintiennent pas : les caractères provenant de deux parents différents sont toujours en lutte, jusqu'à ce que la victoire reste d'un seul côté.—La *parthénogénèse*, ou production de graines sans fécondation, a échoué devant un examen sérieux, et la *génération spontanée* a également fini son temps.

Chez les *Cryptogames*, on s'était contenté d'admettre une reproduction non sexuelle, mais, dans ces dernières années, on a découvert, chez un grand nombre, des organes sexuels aussi bien constitués que ceux des *Phanérogames* ; même, dans plusieurs cas, on a assisté à l'acte fécondateur ; on est donc en voie de conclure à la règle générale.—Les sexes furent indiqués chez les Algues par M. J. Decaisne, en 1842, et la confirmation expérimentale de la fécondation fut donnée par Thuret, en 1853. La reproduction sexuelle,

au moyen d'*anthéridies*, ou organes mâles, et d'*archégonies*, ou organes femelles, a été observée en outre chez les Fougères, les Lycopodiacées, les Rhizocarpées, les Equisétacées, les Mousses, les Hépatiques, les Characées et chez quelques champignons.—Chez un grand nombre de Cryptogames, les corps reproducteurs, appelés *spores*, donnent naissance, en germant, à une production filamenteuse ou foliacée appelée *prothalle* : c'est du prothalle que part la nouvelle plante, soit par un bourgeon, soit par des organes sexuels dont la fécondation donne lieu au germe d'un nouvel individu.

VII

Les botanistes modernes ne se sont pas contentés d'aborder les grandes questions de la physiologie général, qui ont pour objet la nutrition et la reproduction ; ils ont assisté en outre au développement de chaque organe en particulier. Il est curieux de suivre une plante depuis son état de simple cellule, jusqu'à sa forme définitive, produisant des fruits et des graines ; nous avons affaire ici à une science nouvelle, qui a reçu le nom d'ORGANOGENIE.—La cellule est le siège de cloisonnements successifs qui la font passer à l'état de tissu (parenchyme) ; plusieurs cellules ainsi formées s'allongent en *fibres* fusiformes ; d'autres se superposent et se perforent pour constituer des *vaisseaux* : de là ces tissus si variés et si caractéristiques.—Nous voyons d'abord la graine se former par suite de la fécondation ; puis la germination de cette graine, souvent même avant la maturité qu'on a cru longtemps indispensable. Nous assistons ensuite à tous les développements successifs qui donnent lieu à la racine, à la tige ramifiée, aux feuilles, aux fleurs, aux fruits et aux graines : tous ces organes ont leur enveloppe commune appelée *épiderme* dont la structure est loin d'être toujours identique. Nous ne saurions, dans cet exposé sommaire, entrer dans les détails qui comporte une matière si vaste. Il y aurait bien des choses à dire sur le développement toujours terminal de la racine, sur l'allongement simultané des entre-nœuds de la tige, sur la formation successive des différentes parties de la feuille, tantôt basipète, tantôt basifuge, sur la durée et la chute de cet organe. L'organogénie de la fleur a été pour Payer l'objet d'un beau traité illustré. Il n'est aucune particularité qui n'ait donné lieu à une discussion, quoique les auteurs ne soient pas toujours tombés d'accord dans leur manière d'apprécier. Le fruit à son tour a été suivi dans ses évolutions jusqu'à sa pleine maturité, et

la graine n'a été abandonnée qu'après sa dissémination, alors qu'elle va recommencer le cycle que nous venons de parcourir.

Ici ne se terminent pas les investigations des botanistes; les plantes, aussi bien que les animaux, sont sujettes aux MALADIES, qui constituent un état anormal dans l'ordre physiologique. Sans compter les mille et une infirmités depuis longtemps connues, et qui sont dues tantôt à des causes météoriques, tantôt à un excès ou à un affaiblissement de force végétative, d'autres fois à des lésions de toute nature, ou à des parasites des deux règnes organiques, nous avons eu, surtout dans ces derniers temps, à lutter contre de petits ennemis qui s'en prenaient à nos récoltes. En 1845, nos pommes de terre furent envahies par une minime champignon; en 1847, les vignes eurent le même sort; en 1865, un puceron est venu à son tour attaquer nos vignobles. La science n'est point restée oisive pour conjurer ces fléaux, et dans plus d'une circonstance elle en a triomphé.

VIII

Nous ne pouvons nous arrêter que fort peu à la Botanique systématique, qui a été le point de départ de la science. La CLASSIFICATION naturelle des végétaux, qui avait beaucoup préoccupé Linné, et dont les de Jussieu avaient trouvé la clef, a continué à se perfectionner; les familles naturelles ont été mieux circonscrites dans ces derniers temps. En ce moment, la grande préoccupation des botanistes classificateurs est le groupement des familles en classes. Cette tâche ne recevra jamais son parfait accomplissement; les découvertes nouvelles, jointes aux diverses manières de voir et d'apprécier, feront toujours de cette branche un échafaudage plus ou moins provisoire qui pourra être renversé du jour au lendemain.

Tous les végétaux connus peuvent se ranger en deux catégories: les *Phanérogames* et les *Cryptogames*. Les Phanérogames, ou plantes à fleurs, comprennent les *Dicotylées* et les *Monocotylées*. Où faut-il placer les *Gymnospermes*? Les uns en font une subdivision des Dicotylées; les autres les croient assez importantes pour former une division primaire des Phanérogames, qui servirait de pendant aux *Angiospermes* (Dicotylées et Monocotylées). — Les *Diclines*, longtemps considérées comme un groupe des Dicotylées, ont été démembrées et dispersées dans les diverses classes. Les *Apétales* finiront probablement par avoir le même sort. Comme on le voit, on est loin de s'entendre.

Les Cryptogames ou Acotylées, qui laissaient le plus à désirer, ont été l'objet d'études approfondies. On a débuté, comme chez les Phanérogames, par le débrouillement des espèces. Les principaux groupes sont restés, mais les subdivisions chancellent sur leurs bases.—Les Lichens voudraient s'introduire chez les Champignons, et ceux-ci refusent de les admettre, sous prétexte qu'ils sont parasites des Algues. Toutefois ce parasitisme n'est pas prouvé et les organes des Lichens qui renferment de la chlorophylle sont considérés généralement comme les gonidies propres à ces plantes.—Les Champignons sont menacés d'une révolution; on leur attribue des déguisements et des métamorphoses qui les font paraître tout autres, et qui ont fait croire à autant d'espèces différentes; ainsi, les *Æcidium* et les *Uredo* ne seraient pas des espèces autonomes, mais des formes des *Puccinia*; le *Raxtelia cancellata* du Poirier proviendrait du *Podisoma Juniperi*. Avons-nous réellement affaire ici à des protées qui nous trompent et faut-il admettre la polymorphisme? L'avenir en décidera.

IX

Les herborisations sans nombre, dans tous les pays, ont permis d'étudier la distribution des plantes à la surface du sol, et les lois qui président à cette répartition. La science toute nouvelle, à laquelle on a donné le nom de GÉOGRAPHIE BOTANIQUE, fait tous les jours de nouveaux progrès, et son importance devient de plus en plus évidente; elle sert de base à la naturalisation des végétaux. On a beaucoup insisté sur l'influence de la température; on a discuté la valeur des lignes *isothermes* (à température égale), *isotheres* (a été semblable) et *isochimènes* (à hiver analogue); on a eu recours aussi aux *sommes de chaleur*. Il est reconnu également combien la lumière, l'humidité, la composition du sol, présentent d'importance, et jusqu'à quel point elles méritent d'être prises en considération.

Non content d'étudier le tapis végétal, on a pénétré dans les entrailles de la terre pour saisir les restes des végétaux éteints et faire ainsi l'histoire naturelle du monde primitif. L'étude de la PALÉONTOLOGIE est également toute récente, et nous savons à quoi nous en tenir sur ces fossiles que les anciens appelaient des jeux de la nature. Quoique l'immense majorité des plantes primordiales ait disparu sans laisser de traces, à l'instar de celles qui constituent la houille, il en reste néanmoins assez pour caractériser les couches successives qui servent d'enveloppe au globe que nous habitons. Les bois pétrifiés, réduits en plaques minces et transparentes, peuvent même nous édifier sur leur structure anatomique.

Le nombre de ces restes antiques est très-considérable, et outre les groupes complètement disparus, la plupart des familles actuelles y trouvent des représentants.

Les auteurs, qui ont voulu faire de la science en mettant de côté le Créateur, ont cherché à étayer leurs opinions sur des hypothèses qui ne résistent pas à un examen sérieux ; les uns ont eu recours à la *génération spontanée*, et l'on sait combien, de nos jours, cette opinion a dû reculer en face des recherches de nos savants ; d'autres, partant d'une supposition semblable ont imaginé la *transmutation des espèces* pour expliquer les formes diverses de tous les végétaux. M. Darwin s'est fait le champion de cette doctrine surannée ; selon lui, les plantes de la nature actuelle seraient les descendants de celles du monde primitif, qui, à leur tour, résulteraient de transmutations successives partant d'un même point. Quiconque a étudié sans idées préconçues, ne verra dans cette théorie que des hypothèses sans base, et des conclusions qui ne découlent nullement des prémisses.

X

On serait dans l'erreur si l'on s'imaginait que la botanique est une science purement spéculative qui n'aurait pour but que d'ornier l'intelligence de l'homme ; dès le principe, l'homme en a fait une application journalière pour soulager ses infirmités (*botanique médicale*) ; il l'a appliquée à la grande et à la petite culture (*botanique agricole et économique*), au jardinage (*botanique horticole*), aux arts et à l'industrie (*botanique industrielle*). On peut aussi envisager les plantes au point de vue *philosophique, littéraire, historique*. Toutes ces applications ont été faites et perfectionnées dans les temps modernes.—Les progrès de la chimie ont dé mêlé les principes qui entrent dans la composition des plantes et donne le moyen de les extraire : l'art de guérir en a fait son profit, et il n'est plus obligé d'agir en aveugle, d'une manière empirique. L'agriculteur a appris à connaître ce que chaque culture demande de spécial ; l'analyse du sol constate ce qui lui manque, et les amendements sont appliqués d'une manière rationnelle. Certains terrains improductifs ont été appropriés par les irrigations ou par le drainage. Les instruments agricoles ont été perfectionnés, et la main-d'œuvre a été simplifiée par des machines de tout genre. A mesure que les habitations ont fait invasion sur les terrains livrés à la culture, on a forcé la terre, réduite dans son étendue, à produire avec plus d'abondance. Pour ne citer qu'un exemple des progrès réalisés d'année en année, nous mentionnerons la production du sucre, devenu indigène par la culture de la betterave ; en

1833, elle était de 1,500 millions de kilogrammes (1,200 millions extraits de la canne, 200 millions de la betterave); en 1872, elle s'élève à près de 3 milliards de kilogrammes (1,800 millions de la canne, 1,143 millions de la betterave). — Les bois dont l'homme a envahi le domaine ont été se réfugier dans des terres incultes, et on a vu les terrains les plus ingrats, les plages les plus désertes se couvrir d'arbres qui prospèrent. — Nos jardins se sont embellis, et le plus simple particulier possède aujourd'hui des plantations d'agrément dont jadis les princes auraient été fiers. — On ne saurait se faire une idée de tout ce que les arts et l'industrie retirent chaque jour du règne végétal; les bois de toute nature, les produits les plus divers, et, pour ne citer que le caoutchouc et la gutta-percha, que de ressources n'a-t-on pas trouvées dans ces deux substances, dont la dernière sert de revêtement indispensable à nos fils télégraphiques sous-marins.

Tels sont, d'une manière bien sommaire, les progrès accomplis par la botanique dans ces derniers temps. On comprend combien notre tâche a été difficile à cause de l'abondance des faits; elle aurait été plus que doublée s'il nous avait fallu mentionner en détail le contingent que chaque auteur a apporté à cet édifice toujours en construction. Ceux qui voudront connaître plus spécialement les travaux exécutés dans ces quelques années, les trouveront signalés pour la plupart dans les *Bulletins des Sociétés Botaniques de France et de Belgique*; ils en verront surtout un compte rendu détaillé dans le *Répertoire de la littérature botanique de tous les pays*, commencé en 1873 par le docteur Léopold Just (1).

(1) *Botanischer Jahresbericht von Dr. L. JUST. Berlin, 1873.*

Les différents points de vue sous lesquels nous venons d'envisager la botanique, nous font comprendre l'importance de son étude. De nos jours, les connaissances en histoire naturelle, et particulièrement en botanique, tendent de plus en plus à se vulgariser; des journaux et des recueils de toute sorte contribuent à la rendre pour ainsi dire populaire; des cours s'ouvrent partout, pour initier dans chacune de ses branches; et le cultivateur, non plus que l'horticulteur, ne se contentent plus, comme autrefois, d'une simple pratique traditionnelle. — Ceux qui font abstraction des causes finales ne voient dans tout cela que la suite d'une évolution sans but prémédité, où tout arrive nécessairement. L'homme, au contraire, qui réfléchit après avoir étudié, et qui ne se laisse guider ni par les préjugés ni par les passions, ne peut s'empêcher de reconnaître, dans ce progrès où tout s'enchaîne, le concours d'une Providence spéciale qui dirige tout vers un but unique, lequel n'est autre que la gloire de Celui qui a tout fait.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PAR UN MEMBRE DU PARLEMENT ANGLAIS. (1)

I

Les journaux informent le public de ce qui se passe dans la Chambre des communes. Les discours qui s'y prononcent et les affaires qui s'y traitent sont l'objet d'un compte-rendu détaillé. Mais le fonctionnement de la machine est généralement aussi énigmatique pour le lecteur de ces journaux que le mouvement des rouages d'une montre pour celui qui en consulte le cadran. Il ne semble donc pas inutile de jeter un coup-d'œil sur l'intérieur d'une assemblée où se discutent les grands intérêts du pays.

Que ne donnerait-on pas pour posséder des documents authentiques sur l'organisation des anciennes assemblées législatives de la Grèce et de Rome? Prenons pour exemple le Sénat romain. Quel était l'ordre dans lequel parlaient les sénateurs? Quel nombre suffisait pour délibérer? Quelle analogie pourrait-on établir entre

(1) Les lecteurs de la *Revue Canadienne* trouveront dans l'étude suivante des mœurs parlementaires anglaises, une peinture très-ressemblante de ce qui se passe dans notre propre Chambre des communes. Ils remarqueront certains détails, certaines traditions en Angleterre qui n'existent pas ici.

Ainsi dans notre Chambre des communes, chaque député a son siège et son pupitre. Les ministres occupent les sièges des deux premières rangées qui se trouvent les plus près à la droite de l'orateur. A la gauche les sièges correspondants sont laissés aux principaux chefs de l'opposition et aux anciens ministres. Pour les autres, c'est une question de diligence. Aussitôt qu'un siège devient vacant dans la Chambre des communes, il se fait une course chez M. le sergent d'armes à qui incombe le soin de déterminer les droits acquis de chacun des membres. Le premier applicant a la préférence, M. D. W. McDonald le sergent d'armes actuel remplit ses fonctions d'arbitre sous ce rapport avec tact et impartialité. Quand un membre a été mis en possession d'un siège, le sergent d'armes glisse une carte portant le nom de ce membre dans une rainure fixée pour cet objet sur le côté du pupitre ainsi retenu. Cela vaut à l'occupant un titre de possession non-seulement pour la durée du parlement alors existant, mais pour tout le temps qu'il reste député du peuple.—Note de la *Revue*.

le "princeps senatus" et le moderne "leader" de la Chambre des communes? Pourquoi y avait-il des sénateurs debout, "senatores pedarii", qui avaient le droit de parler et non de voter? Quelle était l'autorité du sénatus-consulte comparée à celle de la loi? Autant de questions intéressantes sur lesquelles la nuit des temps a étendu son voile et qu'on ne peut résoudre que par conjecture.

Il existe, pour le Parlement anglais, un ouvrage important et très-complet de sir Erskine May, *Privileges, règles et usages du Parlement*, que l'on peut considérer sans exagération comme la Bible des deux chambres, car c'est à lui qu'on a recours dans les cas difficiles; mais c'est un livre très-volumineux et un traité fort grave, qui ne saurait descendre aux menus détails, lesquels ne sont pourtant pas sans intérêt. Il semble donc que ce soit rendre un service au public que de lui exposer d'une façon toute familière le mécanisme de la grande institution nationale. Il ne sera observé aucun ordre méthodique dans cette exposition, qui ne fait qu'effleurer la plupart des sujets discutés à fond par sir Erskine. On se propose d'esquisser une sorte d'intérieur flamand, où la Chambre des communes paraîtra en déshabillé.

II

Les rangées de bancs rembourrés qui s'étendent de chaque côté de la salle sont divisées, à un tiers environ de la profondeur, par un étroit passage appelé le *gangway*, qui avait autrefois une importance plus grande qu'aujourd'hui, où les partis se dessinent d'une façon moins tranchée. Toutefois ce passage est encore une certaine ligne de séparation en politique. Au-dessus du *gangway*, du côté ministériel, sont censés siéger les plus fermes soutiens du gouvernement, tandis qu'au-dessous siègent ceux qui se piquent d'indépendance relative et ne donnent au ministère qu'un appui conditionnel. Il importe toutefois d'ajouter que cette ligne n'a rien de strict, car il serait facile de citer les membres assis au-dessus du passage qui parlent et votent à l'occasion contre le gouvernement, et plus facile encore de nommer ceux qui, siégeant au-dessous, n'ont jamais commis le crime de penser que le ministère peut quelquefois avoir tort.

Le côté de l'opposition n'offre pas non plus un aspect bien homogène. Ici la première rangée de bancs au-dessus du passage est occupée par les anciens ministres; mais derrière eux siègent un grand nombre de membres qui, si la roue de la fortune rame-

naît au pouvoir ces anciens ministres, leur causeraient plus d'une insomnie par leurs discours et par leurs votes. Toutefois, c'est de ce côté, au-dessous du passage, que se rangent de préférence les libéraux les plus avancés, ou, si l'on veut, les radicaux, bien que cette dénomination soit quelque peu tombée en désuétude. Là aussi se groupent, sur le banc de devant ou sur celui qui vient immédiatement au-dessus, les membres irlandais dont le mot d'ordre est le "Home Rule" (1).

C'est une règle de courtoisie qu'aucun membre ne doit traverser la ligne imaginaire tracée entre le président et un orateur qui parle à la Chambre. Quand nous disons : "qui parle à la Chambre", nous nous servons d'une locution inexacte, attendu que tout membre qui parle, hors le cas d'une simple question, est supposé s'adresser au président et non à l'assemblée. Telle est justement la raison de la règle dont il s'agit. Comme tout orateur s'adresse au président, ce serait un acte d'impolitesse que de s'interposer entre celui-ci et l'orateur qui lui parle. Il arrive quelquefois que, dans la chaleur du débat, un orateur (surtout lorsqu'il est nouveau venu dans le Parlement) dit "gentlemen", au lieu de "sir" (messieurs, au lieu de monsieur), ce qui provoque aussitôt de toutes parts les cris de : "Order! Order!" (A l'ordre! A l'ordre!) Comme la règle qui défend de traverser la ligne en question pourrait nécessiter une circumnavigation assez tortueuse autour de la salle, il est curieux de voir les membres qui veulent gagner leur siège éluder cette règle en faisant le plongeon, c'est-à-dire en s'inclinant aussi bas que possible jusqu'à ce qu'ils aient dépassé le point périlleux.

Personne ne peut se lever de son siège, soit pour prendre la parole, changer de place ou quitter la salle des séances, sans ôter son chapeau. En d'autres termes, toutes les fois qu'on est sur ses jambes, on doit être découvert. De plus, tout membre qui circule dans la salle pour entrer ou pour sortir doit adresser au président un salut, ou "obéissance", suivant le terme consacré par le langage parlementaire. Qu'on ne se figure pas toutefois un salut à la Grandisson; une simple inclination de tête suffit. Souvent même on dirait plutôt un signe familier adressé à l'occupant du fauteuil qu'un hommage rendu à son autorité. De quelque façon qu'elle s'exerce, cette formalité est une marque de déférence qui contribue à maintenir le bon ordre et le décorum.

De même qu'à la Chambre des lords, le "sac de laine" (2) ne

(1) Le gouvernement autonome.

(2) On sait que, d'après l'antique usage, le président de la Chambre haute est assis sur un sac de laine.

fait point partie de la Chambre, de même il existe dans l'enceinte sacrée de la Chambre des communes des emplacements qui jouissent d'un certain degré de liberté. En entrant dans la salle, on peut voir, tracée sur la natte qui recouvre le parquet, une ligne qui va du siège occupé par le sergent d'armes au banc opposé. En deçà de cette ligne, les membres peuvent rester debout pour écouter la discussion, à la condition d'être découverts. Mais au-delà ils doivent s'asseoir, sous peine d'être instantanément rappelés à l'ordre. De plus, s'ils veulent prendre la parole, ils doivent aller jusqu'à l'un des bancs et parler de là. Lorsque, dans la session de 1875, M. Plimsoll commença son attaque passionnée contre le ministère à l'occasion du retrait du bill sur la navigation marchande, il était debout près de la porte, et il dut s'avancer vers les bancs pour continuer sa philippique. Il y aussi dans la salle un espace où les membres peuvent rester debout avec leur chapeau sur la tête : c'est celui qui s'étend derrière le fauteuil du président. La raison de cette immunité est que, le président ne pouvant les apercevoir, ils ne lui manquent pas de respect en restant couverts (1).

Comme la salle de l'assemblée n'est pas assez grande pour contenir la totalité des membres lorsqu'elle est réunie, ce qui arrive dans les nuits de discussion solennelle, le trop-plein doit nécessairement refluer dans les galeries, et alors les membres peuvent parler de là ; mais le cas est excessivement rare. L'auteur de ces lignes ne l'a jamais vu se produire.

L'attitude de ceux qui occupent les bancs n'est pas toujours très-correcte. Tandis que les uns sont découverts, les autres ont leur chapeau sur la tête ; d'autres ne se gênent pas pour s'étaler sur leur banc, pour dormir et même roufler. L'un des membres les plus distingués de la Chambre a l'habitude de se croiser les jambes et de battre la mesure avec le pied, comme s'il assistait à l'exécution d'un morceau de musique.

Toute variété de costume est admise ; depuis l'habit noir et la cravate blanche, qui apparaissent fréquemment après le dîner, jusqu'à la jaquette à pois ou à carreaux et au chapeau mou. Cette coiffure, hâtons-nous de le dire, ne se montre que par exception (2).

(1) Pour la même raison cet espace est considéré ici comme ne faisant pas partie du parquet de la Chambre où nul étranger ne peut être admis pendant la durée des séances. Voilà pourquoi avec la permission de l'Orateur, on peut y introduire certains visiteurs. Les juges, les anciens députés, les membres des Assemblées Législatives Provinciales, etc., y sont admis comme de droit.—Note de la Revue.

(2) Au Parlement Canadien un certain nombre de députés affectent au contraire de porter les coiffures les plus excentriques. Ceux qui ont eu l'occasion d'assister à quelques-unes des séances de la Chambre d'Ottawa, ont remarqué la calotte retournée de l'Hon. M. Cauchon, le chapeau bossé que M. Blake place sur sa figure autant que sur sa tête, les énormes casques de fourrures qui surmontent le chef de quelques députés gros fermiers d'Ontario, etc.—Note de la Revue.

On connaît l'impression produite sur les ambassadeurs de Carthage par l'aspect des sénateurs romains réunis en assemblée. Lorsque ces ambassadeurs pénétrèrent dans l'enceinte du Sénat et qu'ils virent les pères conscrits drapés dans leurs laticlaves, ils s'écrièrent: "Ceci est une assemblée de rois!" Une ambassade chinoise qui contemplerait, du haut des galeries, la Chambre des communes, avec ce mouvement perpétuel d'entrées et de sorties qui rappelle une fourmilière, avec ses cris "à l'ordre", ses marques bruyantes d'assentiment et de blâme, et ses grognements inarticulés, sans compter le bruit des conversations, prendraient sûrement l'illustre corps pour une réunion d'écoliers. Toutefois, aussitôt qu'il surgit une question intéressante, le silence s'établit instantanément, l'attention générale se fixe. On entendrait tomber une épingle ou courir une souris, et toutes les têtes se tournent anxieusement vers l'orateur.

Autrefois le couloir extérieur était ouvert au public qui avait ou prétendait avoir affaire aux membres de l'assemblée; mais l'encombrement qui résultait de cette admission l'a fait supprimer. Aujourd'hui les personnes qui veulent parler aux représentants du pays, attendent dans le vestibule jusqu'à ce qu'elles soient appelées, au moyen d'un tube acoustique, par un gardien de la porte, qui les avertit lorsque le représentant demandé est disposé à recevoir le visiteur.

Lorsqu'il doit y avoir quelque discussion importante, les abords de la Chambre sont assiégés par une foule impatiente, pourvue de billets pour la galerie du public. Comme le nombre de ces billets excède de beaucoup celui des places, l'ordre d'admission est déterminé par le sort. Il existe en outre une galerie appelée "galerie du président", pour les pairs, les ambassadeurs et autres personnes dont les noms sont inscrits sur un livre *ad hoc* (1).

Voici maintenant la façon de procéder dans une nuit, c'est-à-dire dans une séance ordinaire.

(1) La galerie de la Chambre des Communes à Ottawa est divisée en plusieurs compartiments. Au-dessus de la grande porte d'entrée et en face du siège de l'Orateur se trouve la galerie qui porte son nom.

A cette galerie sont admises les personnes qui ont un permis spécial du Président de la Chambre. Ce permis est accordé de préférence aux familles des députés, ainsi qu'aux étrangers de distinction qui désirent assister aux délibérations de la Chambre.

La galerie des Sénateurs, contigue à celle de l'Orateur, n'en est séparée que par une cloison à hauteur d'appui.

En arrière et au-dessus du fauteuil de l'Orateur se trouve les deux galeries superposées des journalistes et des rapporteurs de la presse. Le reste de l'espace est laissé au public et divisé en deux parties dont l'une est affectée à l'usage des hommes et l'autre est destinée aux dames. On y est admis sur présentation d'une carte qu'il est toujours facile d'obtenir de quelque député.—Note de la Revue.

III

Avant que le président prenne possession du fauteuil, a lieu la récitation des prières par le chapelain. Les prières sont courtes et bien choisies : une pour la reine, une autre pour la famille royale, une troisième pour les Communes, afin que Dieu éloigne de leurs délibérations " tous préjugés, mobiles et sentiments partiaux ". Vient ensuite la collecte : " Préservez-nous, Seigneur ". Le tout occupe moins de dix minutes (1).

Les membres qui assistent aux prières ont seuls le droit de garder pour le reste de la séance les sièges qu'ils ont choisis. Ce choix s'opère en déposant une carte où leur nom est écrit dans une petite rainure de bronze placée sur le bord du banc. Après avoir ainsi marqué sa place, le membre des Communes peut rester absent autant qu'il lui plaît, il est sûr de la retrouver à son retour ; si elle est occupée par un autre, celui-ci s'empresse de la lui rendre.

Maintenant, comment peut-on s'assurer d'un siège pour les prières ? Voici la manière dont on s'y prend d'habitude. A n'importe quel moment avant la réunion de l'assemblée, le représentant n'a qu'à déposer son chapeau sur un siège. C'est le signe, toujours respecté, qu'il désire occuper le siège pendant les prières. S'il l'occupe réellement pendant les prières, et non autrement, il le retient alors pour la séance, de la façon indiquée plus haut. Un procédé abusif a tenté de s'introduire dans ce derniers iemps : celui de déposer sur le siège, au lieu du chapeau, un gant ou un rouleau de papiers. Ceci est tout-à-fait contraire à la règle. La présence du chapeau indique que son propriétaire est quelque part dans l'édifice, et absent pour peu de temps ; tandis qu'un vieux gant ou tout autre objet d'égale importance pourrait être déposé soit par le représentant lui-même, soit par un ami ou un homme de service, ce qui lui permettrait de s'éloigner indéfiniment et lui assurerait un avantage trop facile. Les gardiens exercent à cet égard une surveillance active, et ils enlèvent sans façon les gants et les papiers, par la raison très-légitime que de tels objets n'ont pas le caractère requis pour garder une place. Maintenant il est certain que la règle pourrait s'éluder au moyen d'un vieux chapeau ; mais, en outre de l'embarras qui résulterait d'une double coiffure au moment de l'entrée dans la salle, une manœuvre si puérile répu-

(1) Une formule de prière a été adoptée à la dernière session, aux Communes. Elle doit être récitée non par un chapelain, mais par l'Orateur lui-même.—Note de la Revue.

gnerait à la dignité d'un *gentleman* siégeant au Parlement. Du reste, la précaution de **retenir** un siège n'est pas toujours nécessaire. Il y a des places qui, même en l'absence de la carte ou du chapeau protecteur, sont considérées comme appartenant à certains membres qui ont depuis longtemps l'habitude de les occuper, et leurs collègues les leur cèdent sans difficulté, lorsqu'ils se présentent, à quelque moment que ce soit. Qui songerait à usurper le siège du vénérable Nestor de la Chambre, M. Henley, à l'extrémité du troisième banc, au-dessus du passage, du côté ministériel, lorsqu'il vient en prendre possession ?

Aussi les prières terminées, le chapelain quitte la salle à reculons, et en saluant jusqu'à la porte. S'il y a quarante membres présents, y compris le président, celui-ci prend le fauteuil (1). A défaut du nombre voulu, la Chambre s'ajourne immédiatement, les mercredis exceptés. Ces jours-là, si la Chambre se réunit à midi, chaque membre présent aux prières reste prisonnier jusqu'à quatre heures, à moins que le nombre des quarante ne soit dépassé plus tôt. Cette obligation est cause qu'il y a peu d'empressement à assister aux prières les mercredis matin, lorsqu'il est à craindre que l'assistance soit peu nombreuse. L'auteur de cet article s'est trouvé pris une fois de cette façon. Comme il se préparait innocemment à quitter la séance, il fut arrêté avec un *molliter manus* par le sergent d'armes, et contraint de rester. L'expérience lui a servi ; aussi a-t-il résisté plus d'une fois aux pressantes invitations adressées par les gardiens d'entrer dans la salle pour compléter le nombre.

IV

La première chose dont on s'occupe, après les prières, est le chapitre des affaires privées. Cette dénomination peut paraître étrange. Il semble que toutes les affaires qui se traitent dans le Parlement doivent être des affaires publiques. On entend par "affaires privées" celles qui ne concernent pas la généralité du pays, mais seulement des intérêts locaux ou partiels : tels que les chemins de fer, les canaux, le gaz, les eaux et le domaine privé. Les bills relatifs à ces affaires, après avoir subi une seconde lecture en séance publique, sont renvoyés à des commissions qui les discutent, appellent dans leur sein toute personne pouvant les éclairer, puis font un rapport à la Chambre. Une fois le travail fini, le président

(1) Ici il ne faut que vingt membres présents en Chambre pour former le quorum.—Note de la Revue.

de chaque commission se présente à la barre avec son rapport à la main (1). Le président de la Chambre, dès qu'il l'aperçoit, l'appelle par son nom. Celui-ci énonce l'objet de sa mission, et, s'avancant vers la table, y dépose son rapport. Lecture est donnée du bill, qui est généralement adopté, avec ses amendements, lorsque la commission a jugé devoir y en introduire. Tout membre a néanmoins le droit de s'opposer à son adoption, et il n'est pas sans exemple qu'un bill privé ait été réjeté en bloc, malgré l'avis favorable de la commission. La direction des bills privés est confiée à un membre de la Chambre nommé par le président. Sir Charles Forster, représentant du bourg de Walsall, remplit depuis plusieurs années ces fonctions avec un zèle et une habileté fort louable. En second lieu, vient la présentation des pétitions.

Mais arrêtons-nous... Quel est ce bruit ? Qu'arrive-t-il ? La porte de la Chambre se ferme soudainement, et trois coups retentissent... "Ouvre-toi, Sésame !" L'un des gardiens s'avance, et d'une voix de stentor s'écrie : "La verge noire !" Lentement, avec force révérence, voici venir un *gentleman* vêtu de noir, en culottes courtes, tenant d'une main son chapeau à claque et de l'autre une espèce de sceptre. Arrivé devant la table, il salue le président et informe "l'honorable assemblée" que les lords désirent sa présence, à l'effet d'entendre la lecture d'un message royal contenant la sanction donnée à quelques bills par Sa Majesté. Après quoi ce personnage se retire à reculons et en saluant tout le temps, exercice qui veut de l'habitude et de l'adresse pour être accompli sans broncher. Le président quitte alors son fauteuil et, accompagné d'une députation choisie parmi les membres de bonne volonté (*posse comitatus*), se rend à la Chambre des lords. La séance est suspendue jusqu'à son retour.

Mais voici encore une autre apparition extraordinaire. Tout-à-coup une forte barre de fer est étendue depuis la place du sergent d'armes jusqu'au siège opposé, et deux *gentlemen* habillés d'écarlate viennent s'y présenter, tenant un papier à la main.

"Que portez-vous là, monsieur le shérif ? demande le président.

— Une pétition de la corporation de Londres.

— C'est bien ; qu'elle soit déposée sur la table".

Les deux *gentlemen* écarlates remettent la pétition à l'un des secrétaires et se retirent.

Ces personnages sont les deux shérifs de Londres qui, comme le savent les légistes, représentent le shérif du Middlesex (2) ; le seul

(1) A. Ottawa, les présidents des comités présentent leurs rapports de leurs sièges.—Note de la Revue.

(2) Le comté dans lequel se trouve Londres.

cas où deux hommes n'en font qu'un. C'est un usage immémorial de la corporation de Londres de présenter ainsi ses pétitions par la main de ses deux shérifs. La corporation de Dublin présente les siennes par son lord-maire, avec la même cérémonie. Quelques-uns avaient proposé d'étendre ce privilège au lord-prévôt d'Edimbourg, mais la proposition fut combattue par ces motifs que les Ecossais, étant un peuple rangé, ne se soucieraient nullement d'envoyer leur prévôt à 400 milles de distance pour porter leur pétition. Il faut dire que cela se passait à l'époque où il n'y avait pas encore de chemins de fer. Dans une semblable occasion, le lord-maire de Dublin se fit précéder de sa masse ; mais elle fut aussitôt enlevée par ordre ; aucune autre masse que celle de la Chambre—celle-là même que Cromwell qualifia de "breloque" avec tant d'irrévérence, le jour où il fit disperser par ses soldats le Long Parlement—ne pouvant paraître devant les communes d'Angleterre. Dieu veuille que la coutume relative à la corporation de Londres se maintienne longtemps ! Si l'on veut savoir la raison de ce souhait, nous ne nous en cachons pas ; c'est tout bonnement parce que les shérifs ont l'heureuse habitude de donner ce jour-là un excellent diner, dans la salle à manger de la Chambre même, aux membres qu'il leur plaît d'inviter. Ce diner est-il payé par la bourse particulière des shérifs ou par la caisse de la corporation ? c'est ce dont nous n'avons jamais songé à nous enquérir.

Revenons aux pétitions. Si le public savait comment on agit à leur égard, il est à craindre qu'il ne fût quelque peu scandalisé. Il y a deux sacs de nuit suspendus à chaque bout de la table. C'est là que tombent les pétitions, le plus souvent sans une autre forme de procès. Le membre qui est chargé de déposer une pétition rédige une courte note en deux exemplaires, dont l'un est remis par un des messagers de la Chambre au *reporter* du *Times*, et l'autre aux *reporters* des autres journaux présents dans la galerie. Le plus souvent donc la Chambre n'en entend pas parler ; mais le lendemain elle est publiée dans les journaux. Néanmoins tout membre dépositaire, doué d'un peu de patience, et qui désire entendre le son de sa propre voix, peut attendre d'être appelé à son tour par le président, d'après une liste que celui-ci a sous les yeux. Alors il se lève et, de sa place, indique en peu de mots la provenance et l'objet de la pétition, après quoi il va la jeter dans le sac. Il peut aussi demander que la pétition soit lue tout haut par un des secrétaires, ce qui est une vaine cérémonie, car cette lecture est couverte par le bruit des conversations, et personne ne s'inquiète d'écouter un mot. Les pétitions sont renvoyées subséquentement à une commission spéciale qui les classe, compte les signatures, et

désigne celles qui, par leur importance, méritent l'impression. Celles-ci sont ensuite envoyées au domicile des membres avec les autres papiers parlementaires.

Ce serait toutefois une erreur de croire que les pétitions ne servent à rien. Bien qu'on leur accorde peu d'attention au moment de leur présentation, elles acquièrent beaucoup d'importance lorsqu'elles se rattachent à un bill ou à une motion dont la Chambre est saisie. Dans ce cas, le nombre des pétitions et celui des signatures qui les accompagnent est invoqué, soit à l'appui, soit à l'encontre des mesures proposées, comme une preuve de l'opinion du pays sur les mesures en question. Il est curieux de voir comment cet argument est rétorqué par ceux qui ne partagent point l'avis des pétitionnaires. Ils jettent de l'eau froide sur le tout. Ils affirment que rien n'est plus facile que de susciter des pétitions sur n'importe quel sujet. Ils découvrent que la plupart des signatures sont écrites de la même main, ou ramassées par des agents salariés. Ils font, en un mot, leur possible pour en détruire l'effet. Mais le fait n'en subsiste pas moins, et si un nombre prépondérant de pétitions se prononce en faveur d'une mesure, il est difficile d'en méconnaître le poids. Il est d'ailleurs évident qu'aucun membre des Communes ne voudra s'opposer à un bill en faveur duquel ses commettants ont pétitionné. Le droit de pétition peut, sans nul doute, entraîner des abus, car il n'y a rien de plus aisé que de provoquer un mouvement factice dans l'opinion populaire ; mais ce n'en est pas moins un des plus heureux privilèges des citoyens d'un pays libre. Ajoutons que c'est un des plus anciens, puisqu'il remonte au temps d'Edouard I^{er}. Il s'agit du droit de pétition au Parlement ; car, pour ce qui est du pétitionnement spécial à la Chambre des communes, on n'en trouve pas de traces avant le règne de Richard II.

Le langage des pétitions doit être modéré, respectueux, et ne contenir aucune imputation offensante contre les autorités constituées. Elles ne doivent faire aucune allusion aux débats du Parlement, ni aux motions en projet, si ces motions ont été simplement annoncées ; mais, lorsque les débats sont engagés, les pétitions relatives à la matière en discussion peuvent être reçues. Les pétitions qui contiennent quelque mention prohibée sont rayées de la liste et retirées. Une règle trop peu connue est qu'aucune pétition ne peut, directement ou indirectement, demander une avance de fonds publics. Celui qui écrit ces lignes s'est vu renvoyer une pétition où cette règle était violée.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur le sujet des pétitions. Ceux qui sont curieux de l'approfondir devront consulter le livre

de sir Erskine May, cet immense arsenal de la législation parlementaire

Après la présentation des pétitions vient l'annonce des motions. On comprend sous ce vocable tout ce qui émane de l'initiative privée des membres de la Chambre. Les représentants peuvent annoncer des questions, des résolutions ou des bills (projets de loi), ou enfin toutes espèces de propositions sur lesquelles ils désirent avoir l'opinion de la Chambre. Ici quelques détails techniques sont nécessaires. On peut naturellement supposer qu'un grand nombre de représentants désirent, en un jour futur, saisir la Chambre de divers sujets de discussion, et il importe de fixer le rang de chacun. Voyons d'abord quels sont les jours utilisables pour l'initiative privée. Le samedi est ce qu'on appelle un *dies non*, c'est-à-dire un jour interdit. Parmi les autres jours, les lundis et les jeudis sont accaparés par ce boa *constrictor* qu'on appelle le gouvernement; il n'est donc pas possible de songer aux motions pour ces deux jours-là. Les mardis, les motions ont le pas sur l'ordre du jour, c'est-à-dire sur les projets de loi en discussion. Le vendredi est généralement consacré au budget des recettes; mais une sorte de fiction parlementaire permet, ce jour-là, de donner connaissance d'un certain nombre de motions. Enfin le mercredi est absolument réservé aux propositions particulières. C'est ce jour-là que les bills proposés par les membres des Communes sont mis en seconde lecture et discutés.

Quant à l'ordre de préséance, il est réglé par le sort. A l'appel de son nom, chaque membre donne avis de sa motion, et désigne le jour qu'il choisit pour la discuter.

L'époque la plus féconde en annonces de cette nature est le commencement de la session, alors que les élus du pays ont hâte de réaliser les promesses faites à leurs commettants. Bon nombre de ces honorables ruminent dans leur cervelle quelque projet favori qu'ils espèrent, après le temps voulu pour la gestation, voir transformé en acte du Parlement. Chacun a d'ailleurs, plus ou moins, son dada parlementaire. Hélas! les infortunés ne soupçonnent pas toujours les difficultés de cette gestation!

Nous allons supposer que nous sommes au premier jour de la session et que vingt-cinq membres annoncent que, le lendemain, chacun d'eux présentera un bill. Le lendemain venu, le président les appelle l'un après l'autre dans l'ordre déterminé d'après le système indiqué plus haut. Chacun se lève à son tour et demande à la Chambre la permission, qui lui est naturellement accordée, de présenter son bill. Le bill est alors supposé avoir subi sa première lecture, bien qu'il ne soit pas encore imprimé, et que souvent il ne soit pas même écrit.

Dans le cours de la soirée, lorsque les autres affaires sont épuisées, les vingt-cinq membres s'avancent vers la barre, chacun armé d'une feuille de papier, sur laquelle sont écrits, avec le titre du bill, les noms des membres qui le patronnent, et qui ne peuvent être moins de deux. Lorsqu'ils sont tous réunis à la barre, chacun d'eux, appelé suivant son ordre de préséance, s'approche à son tour de la table, où le président lui demande quel jour il désire fixer pour la deuxième lecture de son bill.

C'est ici que commencent les difficultés, ici que l'interpellé doit appeler à son aide tout ce qu'il possède de flair et de stratégie. La session dure du milieu de février au milieu d'août. Cela donne un certain nombre de semaines, et par conséquent autant de mercredis. Toutefois il faut déduire de ce laps de temps les vacances de Pâques et celles de la Pentecôte, le jour du Derby, qui est toujours un mercredi, et où le Parlement ne siège pas. L'auteur du bill doit donc se garder de choisir un mercredi coïncidant avec ces solennités, puisque ce serait un *dies non*. D'un autre côté, la prudence l'empêche d'attendre la fin de la session, à cause de la chaleur et de divers autres incidents inutiles à signaler ici. Il est donc important de choisir pour la seconde lecture un mercredi aussi rapproché que possible. Rien de plus facile pour les douze ou quinze premiers membres; chacun peut choisir un mercredi séparé, dans les douze ou quinze premières semaines, en ayant soin d'éviter les jours où il sait d'avance que la Chambre ne siégera pas. Le cas est différent pour ceux qui sont à la fin de la liste. Chacun désire naturellement que la seconde lecture de son bill ait lieu avant la fin de mai. Il faut par conséquent qu'il écoute très-attentivement pour savoir quels sont les mercredis restés disponibles. Mais que fera-t-il s'ils sont tous pris? Dans ce cas, il faut qu'il détermine instantanément quel est celui qui lui paraît le plus propice pour y glisser son propre bill. La seconde lecture de son bill ne pouvant venir dès lors qu'après celle d'un autre, toute la question est de savoir quel est, parmi les bills de ses collègues, celui qui doit, selon les probabilités, provoquer la discussion la moins longue. Deviner cela sur-le-champ exige une certaine puissance d'intuition. Il est telle proposition qui, pour un esprit tant soit peu clairvoyant, doit occuper toute une séance. La même probabilité existe pour tout bill présenté par un Irlandais ou par un Ecosais; car l'Irlandais est bavard et l'Ecosais est batailleur. Mais un membre anglais peut avoir à présenter un petit bill anodin qui ne paraisse pas de nature à soulever beaucoup d'opposition. L'interpellé se dit à lui-même: "Voilà un sujet qui ne prendra pas plus de deux ou trois heures; j'aurai le reste de la journée pour

présenter mon poupon et le faire bien accueillir." Heureux celui qui est assez bien inspiré pour que l'événement justifie ses prévisions.

Après les annonces de motions viennent les questions. Ici l'ordre se détermine comme pour les annonces de motions. Tout membre qui en a fait l'annonce, peut adresser une question à un ministre ou à tout autre membre des Communes, sur n'importe quel sujet d'intérêt public. Toutefois, règle fort utile et même nécessaire, on ne peut faire un discours soit en posant une question, soit en y répondant. Sans cela il s'engagerait des discussions interminables et hors de propos, au préjudice des affaires du jour.

Le champ qu'embrassent les questions est immense; rien n'est trop vaste, rien n'est trop minutieux pour leur échapper. Il y a des membres qui passent leur temps à chercher des sujets de questions, à recueillir des bruits dans les journaux et ailleurs, pour l'unique plaisir de mettre les ministres sur la sellette. Le membre du gouvernement qui est le plus pourchassé sous ce rapport est le secrétaire d'Etat de l'intérieur. Ses attributions sont si étendues et si multipliées qu'il est censé tout savoir et sa juridiction tout embrasser.

Le privilège d'adresser des questions est une admirable soupape de sûreté. On peut dire que c'est le catéchisme politique du ministère. Grâce à lui, bien des griefs sont apaisés, bien des rumeurs fausses officiellement démenties, en même temps que plus d'un tort inconnu est réparé et plus d'une information utile donnée au public. C'est le cas de répéter ce que nous avons dit pour le droit de pétition: bien que le droit de questionner le gouvernement donne lieu à des abus, son utilité et son importance ne sauraient être mises en doute.

Quant à la manière de répondre aux questions, il en est de plusieurs sortes: il y a la longue, la brève, la sérieuse, la légère, la courtoise et la sarcastique. Le ton sur lequel elle est faite peut lui donner un sens que les mots n'impliquent pas. Quelquefois la réponse est faite d'une manière provoquante pour celui qui a posé la question. Dans ce cas, il peut arriver que celui-ci se lève et annonce qu'il la répétera le lendemain ou un autre jour. Certes un ministre ne devrait jamais abuser de sa position pour accabler un membre du Parlement, et pourtant cela n'est pas sans exemple. On sait que lord Palmerston compromit plus d'une fois sa popularité et son influence à la Chambre par la légèreté avec laquelle il répondait aux questions qui lui étaient adressées.

Lorsque les questions sont épuisées, la Chambre s'occupe de son ordre du jour, c'est-à-dire qu'elle procède à la discussion des sujets indiqués pour ce jour-là.

A. V. (*Blackwood's Magazine*).—*Revue Britannique*.

(à continuer)

LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE

(suite)

VI

C'est par la réforme de l'homme intérieur que le Christianisme commença la réforme de la société. Il faut en effet modifier d'abord par degrés insensibles les idées et les mœurs privées avant de pouvoir imprimer aux institutions d'un pays un changement radical qui puisse être durable. Autrement, la révolution poursuivie, fût-elle basée sur les principes les plus sains, ne court pas la moindre chance de durée, parce qu'elle n'a point sa racine dans le cœur du peuple qui ne tarde guère à combattre et à faire disparaître ce qui, dans le milieu social, contredit sa manière de penser et d'agir.

L'Évangile, qui allait être l'instrument de cette rénovation pacifique, n'est nullement un système politique et n'a rien d'arbitraire. Il s'adapte à tous les régimes, et n'en exclut aucun pourvu qu'il ne soit pas contraire à l'ordre naturel. En un certain sens, la sphère qu'il est appelé à régir n'est pas celle des intérêts temporels, et il laisse aux gouvernements, quels qu'ils soient, pleine liberté dans toutes les matières qui sont de leur ressort. Ses préceptes secondent merveilleusement l'action d'une législation qui repose sur la justice, et celle-ci ne saurait avoir de meilleur auxiliaire pour l'aider dans son œuvre de moralisation et de répression.

Ce code divin dont l'objet est de suppléer à l'insuffisance des lois civiles, a pour domaine la religion et la morale sans lesquelles l'État ne pourrait subsister. Or, à mesure qu'il acquiert de l'emprise sur les âmes, par la force des choses, une amélioration salutaire s'opère nécessairement dans les opinions, les sentiments, les usages, et elle gagne graduellement jusqu'aux lois et aux constitutions des empires.

L'histoire des premiers âges du Christianisme démontre parfaitement l'exactitude de ces observations.

Pour renouveler tout, que de préjugés et de pratiques scandaleuses n'eut-il pas à détruire ! Que d'accusations, de mensonges et de calomnies n'eut-il pas à dissiper ! Le titre même de chrétien dont s'honoraient les disciples du Christ devenait un crime dans l'imagination des idolâtres se figurant qu'il était impossible d'être bon citoyen en professant une croyance qui fait un devoir de l'amour de la patrie. On les accusait d'athéisme sous prétexte qu'ils se refusaient à adorer les statues des dieux et à prendre part aux sacrifices offerts en leur honneur. La rumeur publique leur imputait des festins homicides, et de mystérieuses orgies dans l'ombre des Catacombes, où la haine populaire les avait contraints de chercher un refuge. De plus on leur prêtait des projets de révolte et on leur reprochait de conspirer la ruine du pouvoir établi.

C'est en vain que des voix éloquentes s'élèvent de leurs rangs pour les venger de ces imputations si peu méritées. S'adressant aux empereurs, St. Justin leur dit : " Nous adorons un seul Dieu ; mais en toute autre chose, nous vous obéissons avec joie, vous reconnaissant pour maîtres et souverains, et demandant en même temps au Ciel qu'il vous accorde la sagesse avec l'empire." Et Tertullien : " Nous nous assemblons loin des agitations de la foule, mais quand des hommes probes, chastes et pieux se réunissent, ce n'est point une faction, c'est un sénat ! " Puis, les apologistes traçant de ravissantes peintures de ces assemblées où tout respire la foi, la charité, la vertu dans ce qu'elles ont de plus pur, et comme contraste, ils opposent à ces paisibles réunions celles du paganisme, où sous le manteau de la religion on se livre impunément à toute espèce de désordres. Pour écarter les préventions qui leur attribuaient d'abominables erreurs, ils développent aussi avec une simplicité qui touche souvent au sublime les grandes vérités qu'ils ont pour mission de répandre, et ils montrent combien elles sont nécessaires au perfectionnement de l'individu de même qu'au progrès général.

Mais les païens, plutôt que d'abandonner leurs préjugés, leurs vices et leurs idoles, ne voulaient rien entendre. Ils refusaient obstinément droit de cité au culte nouveau qui s'offrait à eux pour relever par la justice l'empire prêt à crouler dans la fange de ses dieux et de ses saturnales. Sans savoir au juste ce qu'il était, ils continuèrent à le calomnier et à le maudire avec une audace qui n'avait d'égale que leur ignorance. Pour eux, c'était un parti pris que de haïr.

Comme ils ne pouvaient l'écraser assez vite à leur gré sous le poids du mépris, première arme qu'ils tournèrent contre lui, ils eurent recours, pour s'en débarrasser, à un deuxième moyen qu'ils présumaient d'un effet infaillible, mais qui n'en fut pas moins convaincu d'impuissance. Ce fut la persécution : persécution barbare, incessante, implacable ; persécution qui frappait de mort civile les chrétiens de tout âge, de tout sexe et de toute condition avant de les envoyer au supplice ; qui les privait de tous honneurs, de toutes dignités, qui leur déniait le droit d'obtenir justice devant les tribunaux, qui remettait les affranchis dans les fers de l'esclavage, décernait des places et des récompenses à l'apostasie, à la fidélité des humiliations, des tortures et l'échafaud !

Dioclétien, venu après tant de monstres pour jeter un peu d'éclat sur le trône avili des Césars, décrète l'extermination du Christianisme, la destruction des églises et des livres saints, la mort pour tous sans distinction, et en particulier pour les évêques qui s'obstinaient à ne pas abjurer. Après avoir immolé deux millions de martyrs, il se fait ériger une colonne et décerner le triomphe comme vainqueur "de cette infâme superstition sortie de la Judée" qu'il croyait avoir étouffée dans le sang. Mais l'événement vint bientôt démentir ses calculs, et prouver qu'on n'enchaînera jamais la religion chrétienne à un char de triomphe. Car vingt ans après, au pont Milvius, se livrait entre Constantin et Maxence cette mémorable bataille qui changea les destinées du monde. "Le Labarum domina les aigles, et la terre de Saturne vit régner celui qui prêcha sur la montagne." (1) Ce fut le point de départ d'un nouvel ordre de choses.

Constantin, maître de Rome, usa noblement de sa victoire. Autant par politique que par humanité, il n'eut garde de persécuter les idolâtres. Il leur laissa leurs privilèges et leurs biens, à eux qui avaient fait tant de parias et de victimes, et qui s'étaient enrichis de leurs dépouilles. Il commença par traduire dans les lois les heureux changements à demi opérés dans les idées et les mœurs. La famille qui est le noyau de la société, et qui, par sa constitution, doit en être le modèle, fut reconstituée sur ses bases naturelles. Les parents n'eurent plus droit de vie et de mort sur les êtres qui leur doivent l'existence. Constantin ordonna de punir du supplice des parricides les pères ou mères qui détruiraient leurs enfants. Il en interdit l'exposition et la vente sous des peines rigoureuses. Seule, l'extrême misère put désormais excuser ces mesures extrêmes d'un usage si fréquent dans le monde antique.

(1) Chateaubriand, *Etudes Historiques*.

La pauvreté étant la cause la plus ordinaire de cet abandon et de cet odieux trafic de chair humaine, il voulut y remédier par ce décret empreint d'un esprit vraiment évangélique : "Tout Italien hors d'état de nourrir et d'élever ses enfants, devra faire connaître son dénûment, et il y sera pourvu." Pareille faveur s'étendit plus tard aux colonies africaines. Il prépara la réhabilitation de la femme et mit un terme à l'asservissement où elle était plongée sous le règne des faux dieux en lui attribuant des droits égaux à ceux de l'homme quant aux actes les plus importants de la vie civile. Il prohiba le concubinat, jusqu'alors autorisé par la coutume et la loi, et comme le mariage était revenu en faveur grâce à l'influence croissante de la morale chrétienne, il rappela les dispositions pénales portées contre le célibat par César et Auguste. Ses successeurs, s'inspirant des mêmes principes, devaient plus tard bannir le divorce qu'un écrivain moderne a appelé justement "le sacrement de l'adultère."

Constantin chercha en outre à faciliter l'émancipation des esclaves, et à adoucir les rigueurs de leur sort. Il fit cesser le barbare recours du créancier qui les jetait en prison pour dettes contractées par leurs maîtres. Il permit l'affranchissement dans les églises, devant le peuple, et déclara libres de plein droit ceux qui seraient retenus injustement dans les fers. Ne jugeant pas convenable que des serviteurs de Jésus-Christ par lui rachetés sur la Croix, fussent sous la dépendance absolue de la nation déicide, il donna la liberté à tous les chrétiens que les Juifs tenaient en esclavage, et il défendit à ces derniers d'exercer davantage cet infâme commerce de marchandise humaine dont ils avaient presque exclusivement le monopole.

Il proscrivit les combats de gladiateurs.

Les réformes que nous venons de signaler ne furent pas les seules qui absorbèrent le génie prévoyant de Constantin, transformé par l'Évangile. Convaincu qu'un État se soutient principalement par les mœurs, que le pouvoir doit veiller avec une constante sollicitude à la préservation de la morale publique, il sévit contre la débauche, supprima les pratiques les plus scandaleuses du paganisme et les sacrifices humains qu'on offrait encore çà et là aux idoles.

Le législateur devenu chrétien tempéra la sévérité excessive de la législation criminelle qui était loin d'être aussi avancée que la législation civile ; elle n'établissait aucune proportion rationnelle entre les délits et les peines : celles-ci semblaient abandonnées à l'arbitraire et au caprice des magistrats, et même des simples citoyens en certains cas, comme on l'observe notamment dans le

récit de la passion du Sauveur et dans les actes des Confesseurs de la foi. Il abrogea l'horrible supplice de la croix et celui de la marque; il enjoignit de traiter les prisonniers avec humanité, fit murer les cachots avec défense de s'en servir à l'avenir, et pourvut à la salubrité des prisons. Il ordonna que toutes les condamnations fussent enregistrées, et fit peser ainsi une juste responsabilité sur la tête des juges, trop enclins à l'injustice par la certitude de l'impunité quand ils n'étaient pas assujettis à cette formalité et qu'ils pouvaient statuer à leur guise sur le sort des innocents ou des coupables sans crainte d'être inquiétés pour leurs jugements. Il ménagea de plus aux accusés la faculté d'en appeler à l'évêque des sentences iniques portées par la justice laïque.

Par des mesures libérales il protégea la population agricole tant pressurée sous l'ancien régime; il exempta les travailleurs de la glèbe du service personnel durant les semailles et la moisson. La famine faisait fréquemment irruption en différentes provinces; il essaya d'en atténuer les effets par d'abondants subsides qu'il confiait à la charité épiscopale avec ordre de les distribuer aux indigents sans acception de personnes. Il restreignit l'intérêt sur prêt d'argent, annula la confiscation des biens des martyrs, et les rendit aux familles qui en avaient été dépouillées. Ceux qui restèrent dans le trésor furent consacrés à bâtir et à doter des églises.

Enfin, il humanisa le droit inhumain de la guerre en décernant une récompense à quiconque lui amènerait après la bataille un ennemi vivant. Il y a loin de là au mot de Vitellius!

L'idolâtrie fut réprouvée, mais la liberté du culte laissée aux idolâtres: aucune loi ne les obligea à embrasser la religion nouvelle sous peine d'être recherchés dans leur personne ou leurs biens. Plus tard, Théodose demanda au sénat quel Dieu devaient adorer les Romains, et la majorité se déclarant pour le Christ, Jupiter ne fut plus qu'un proscrit ne remorquant à sa suite que quelques épaves échappées au naufrage du panthéisme idolâtrique.

Ainsi, le polythéisme, l'esclavage, l'homicide, la prostitution étaient condamnés dans leur principe, et l'on voyait poindre au sommet de l'Etat cet esprit d'ordre, d'humanité, de justice et de paix, qui fait la force et la grandeur du Christianisme. Ces résultats forment le premier acte de son existence légale, et accusent la révolution salutaire qui s'était déjà introduite dans le monde moral.

Nous avons abordé ces détails pour indiquer par des faits combien la Religion est utile à la bonne administration de l'Etat, et combien elle est propre à promouvoir le perfectionnement social.

Par ces divers règlements, Constantin se place au rang des

bienfaiteurs des peuples. Et pourtant, il était violent et cruel par nature ; ses plus chères espérances reposaient sur la tête de son fils Crispus, dont les belles qualités promettaient un digne chef à l'univers, et il le poignarda de sa main dans un mouvement d'absurde jalousie qu'il pleura le reste de ses jours. Il aurait probablement figuré dans l'histoire à côté des plus mauvais empereurs s'il fût resté attaché aux superstitions païennes. Mais Dieu avait jeté les yeux sur lui : il l'avait choisi pour faire éclater cette irrésistible vertu du Christianisme, qui adoucit les cœurs et met en chaque âme formée par ses préceptes un rayon de sa divine charité. Il l'avait choisi pour montrer que la folie du Calvaire vaut mieux que toute la sagesse des Marc-Aurèle, que toute la politique des Dioclétien, quand il s'agit d'infuser un principe de vie dans un empire qui tombe, faute de mœurs et de croyances. Il l'avait choisi pour récompenser l'Eglise de son inébranlable constance, et réparer les fautes de ses prédécesseurs en l'entourant d'autant de gloire et d'amour que ceux-ci l'avaient abreuvée de mépris et de haine, afin que, désormais libre de toute entrave, elle pût s'étendre au dehors, et gagner à sa cause ces tribus de barbares qui, campées sur les frontières romaines, attendaient l'arme au bras, le moment prochain de fermer les destinées du vieux monde pour ouvrir celles du nouveau.

Après trois siècles de proscription, l'Eglise s'affirmait enfin au grand jour. Elle sortait des Catacombes pleine d'espoir et d'avenir, pour s'asseoir à côté du trône et devenir une puissance publique. Mais elle arrivait trop tard pour conjurer la ruine du corps social, depuis longtemps la proie d'une décomposition qui, alors, hâtait son œuvre. Rien n'était vivant autour d'elle. Le paganisme avait jeté partout des racines trop profondes pour s'anéantir au premier choc avec son cortège d'abominations. Il n'osa plus inviter publiquement le peuple au scandale de ses expositions obscènes, mais la honte lui fit trouver des asiles écartés où il continua de célébrer ses mystères. Chose digne de remarque : Rome était redevenue païenne lorsqu'Alaric y promena le pillage en 410, tant elle avait confiance en la protection de ces dieux du Capitole auxquels elle croyait devoir ses anciennes conquêtes, et qui ne purent la sauver des mains des Barbares !

Pour ensevelir dans le passé le prestige fascinateur de ces souvenirs qui enflammaient encore l'ardente imagination des Romains, pour relever en les perfectionnant, les institutions vermoulues dont s'étaient les restes de la puissance des Césars, pour faire disparaître les causes de faiblesse et d'anarchie, il fallait du temps, et cet élément nécessaire aux œuvres humaines, manqua à l'Eglise.

Au milieu des ruines déjà faites, et de celles qu'accumulaient tous les ans les guerres civiles et les incursions barbares, au milieu de l'abaissement universel des esprits et des caractères, elle travailla avec un zèle qui ne se démentit jamais, à faire dominer les principes dont la pratique générale est pour une nation le gage de la régénération et du salut. La première elle donna en son sein le modèle de toutes les vertus propres à assurer la stabilité des empires. Mais quoique la société de cette époque écoutât ces leçons et admirât ces exemples, elle n'avait plus la somme d'énergie requise pour les pratiquer. On pourrait la comparer telle qu'elle nous apparaît dans l'histoire, à un vieillard qui a trop vécu, et qui, après avoir abusé de sa jeunesse et de sa maturité, s'achemine lentement vers sa tombe creusée d'avance par le vice. C'était en quelque sorte un cadavre qu'on pouvait galvaniser au contact d'un feu céleste, mais qu'on ne pouvait rendre à la plénitude de la vie.

Sans doute l'Eglise puise en elle-même d'inépuisables ressources ; elle peut tout avec l'aide de Dieu et la coopération des volontés humaines. Mais si celles-ci lui font défaut ou si pour des causes diverses, elles ne sont plus en état de correspondre à ses efforts, il serait injuste en ce cas de lui attribuer une part quelconque de responsabilité dans des conséquences qu'elle n'a pas préparées et qui se produisent par suite d'un concours de circonstances échappant à son contrôle. Elle ne saurait guérir des infirmités morales créées par un état de civilisation contraire à l'ordre naturel, que si les moyens curatifs qu'elle propose sont énergiquement appliqués dans les conditions voulues. Un peuple, comme un individu, ne doit pas s'attendre à être sauvé par elle s'il refuse d'adopter ses enseignements et son esprit. Et qui peut remplacer dans un Etat en décadence ces choses précieuses : le patriotisme, la valeur, le désintéressement, l'amour du bien, une sage liberté, une autorité obéie, quand l'ennemi est aux portes, et que le désordre s'augmente de la peur qu'il inspire ?

Cependant, l'Eglise voyait s'accroître sans cesse le nombre de ses victoires qui la consolait un peu de l'indifférence et de l'apathie des Romains. Comblée des faveurs de Constantin, elle enfonçait ses racines à Rome et dans cette terre d'Italie destinée à devenir le centre de l'unité chrétienne après avoir été si longtemps le château-fort du polythéisme et la clef de voûte de l'édifice politique. Elle se répandait parmi les barbares, et jetait les assises de cette imposante organisation sociale des temps modernes qui devait s'élever graduellement sur les débris de l'ancien monde.

L'âge héroïque de l'Eglise ou la période des martyrs était passée. Il manquait pourtant quelque chose au triomphe complet du

Christianisme. Il avait traversé la double persécution de la force matérielle et du mépris, celui-ci non moins redoutable que l'autre pour des gens qui avaient le sentiment du respect et de leur dignité. Il lui restait à vaincre un troisième antagoniste : la science au service de la philosophie et de l'hérésie. Celse, Porphyre, Plotin, Hiéroclès, Julien et une armée d'autres sophistes aguerris dans le combat des idées, habiles à cette sorte d'escrime de la pensée où ils font consister presque tout entière la facile sagesse qu'ils professent pour soulever quelque bruit autour de leur nom, dressés à tous les artifices oratoires des rhéteurs, de même qu'à toutes les subtilités de la dialectique et à toutes les perfidies de la haine et de la mauvaise foi, ces polémistes retors épuisent contre la croyance qui se lève comme une contradiction vivante en face d'eux, tous les arguments qu'a répétés depuis avec des additions nouvelles la faction des philosophes.

Alors apparaissent comme le rayon de soleil après la tempête, pour dissiper les ombres amassées par une fausse érudition à l'horizon du monde intellectuel, les Pères de l'Eglise, ces hommes puissants par l'éloquence, savants par la doctrine, infiniment supérieurs à leurs adversaires par le génie et la vertu. Ils parlent, ils écrivent : et la lumière se fait dans les intelligences, et ils entraînent les peuples, étonnés de trouver tant de foi unie à tant de savoir et à tant de raison. Pas une erreur qu'ils ne déconcertent, pas une vérité qu'ils n'éclairent, pas un dogme dont ils ne fassent sentir l'excellence et la nécessité. La morale a en eux d'admirables interprètes, la charité des cœurs dévoués, la religion des théologiens sublimes et des athlètes invincibles. Personne dans le camp de sectaires ou des rationalistes païens qui puisse leur être comparé.

Debout au pied de la Croix, tandis que tout s'abaisse dans l'empire, ils dominent leurs contemporains de toute la hauteur de leur esprit, agrandi, transfiguré par la foi. Ils entendent le fracas du colosse romain s'affaissant au milieu des orgies sous les coups redoublés des instruments de la justice divine, et ils ne sont pas troublés dans leur sérénité, et ils ne perdent rien de leurs espérances dans un meilleur ordre de choses. Car ils voient de haut les événements qui composent la trame variée de l'histoire, et si le présent leur échappe, ils s'emparent de l'avenir. Abandonnant à son malheureux sort la cité de l'homme, déjà ils bâtissent sur la pierre angulaire de l'Eglise, l'éternelle cité de Dieu !

Quelle sagesse dans leurs écrits ! Socrate et Platon, discourant sur la Divinité, l'âme, le monde et leurs rapports, n'approchent pas de la sublimité avec laquelle les Augustin, les Athanase, les

Jean Chrysostôme, les Grégoire de Nazianze traitent ces grands problèmes qui ouvrent à l'intelligence chrétienne des perspectives infinies.

Quelle grandeur dans leur rôle politique ! Ils sont les tribuns de cette vaste république qui marche sous la direction du St. Siège à la conquête de nouvelles destinées. A une époque où le despotisme courbe toutes les têtes sous le glaive, seuls ils ont le courage d'élever la voix dans l'esclavage de l'univers pour revendiquer les droits de l'Eglise, la liberté de la parole et rappeler aux souverains ses devoirs.

“ Si vous voulez ce qui est à moi, écrit St. Ambroise à Valens, des terres, de l'argent, je ne le refuserai pas, quoique tous mes biens soient la propriété des pauvres ; mais les choses de Dieu ne sont pas soumises au pouvoir impérial. Voulez-vous me jeter dans les fers, me traîner à la mort ? C'est une joie pour moi. Je ne me ferai point un rempart de la foule du peuple ; je n'embrasserai point les autels en demandant la vie ; il me sera plus doux d'être immolé pour leur défense.” Protestation à la fois noble et touchante que pas un Père de l'Eglise n'aurait hésité à sceller de son sang !

Cette belle pléiade d'orateurs et d'écrivains qui resplendit au ciel de la littérature nouvelle, donne au quatrième siècle un éclat égal à celui des siècles qui honorent le plus l'esprit humain. Comme un flambeau qui, sur le point de s'éteindre, jette subitement une lumière plus vive et plus pure, la civilisation antique, rajeunie par le fécond génie du Christianisme, brilla d'une clarté plus éblouissante que jamais avant de s'éclipser dans les ténèbres qui suivirent le démembrement de l'Empire.

F. X. DEMERS.

(à continuer)

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

CHAPITRE VI

RÉFUTATION DE LA DOCTRINE D'UN CATHOLIQUE LIBÉRAL SUR LA
SUBORNINATION DE L'ÉTAT A L'ÉGLISE.

§ II.—*Discussion de cette théorie et des raisons qui l'appuient.*

(Suite)

Deux choses ici sont à examiner : la réfutation des trois premiers systèmes telle qu'elle vient d'être faite par l'auteur de l'article, et la manière dont il propose de réaliser le quatrième qu'il a préféré. Commençons par la première.

Assurément la confusion des deux pouvoirs est absurde. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler que l'un est surnaturel, l'autre naturel, l'un divin, l'autre purement humain, l'un destiné à sanctifier les âmes et à les diriger dans la voie du ciel, l'autre ordonné à maintenir la paix entre les hommes et à procurer ainsi le bien-être temporel des citoyens. Par conséquent l'un est distinct de l'autre autant que le ciel est distinct de la terre, la grâce de la simple nature, le rapport direct avec Dieu du rapport des hommes entre eux. C'est clair par soi, et il n'est pas besoin d'explication. Seulement, ce que l'on voudrait bien savoir, c'est à quelle époque de l'histoire ce système de la confusion fut pratiqué. L'auteur paraît avoir en vue les siècles païens, car il dit : “ *Dans le paganisme les deux pouvoirs étaient fondus ensemble.* ” Mais à dire vrai il nous

semble que l'erreur païenne n'a pas été proprement la confusion des deux pouvoirs, mais la subordination du pouvoir religieux au pouvoir politique, et en effet pour distincts que ces deux pouvoirs se soient conservés dans l'idée, souvent même dans le fait, on entendait néanmoins faire servir la religion au bonheur temporel. Et cela posé, on en déduisait une conséquence qui n'était pas sans logique. "Le sacerdoce chez les Gentils et tout le culte divin se rapportait aux biens temporels, lesquels sont ordonnés au bien temporel de la communauté, dont le soin revient au roi : il convenait donc que les prêtres païens fussent soumis aux rois (1)."

Mais cette question importe peu ici, aussi la passons-nous volontiers. L'essentiel à constater est que la confusion des deux pouvoirs, qu'elle ait été réalisée ou non dans l'histoire, est irratio-nelle et absurde, principalement si on la considère par rapport à l'Eglise dont la fin est d'ordre surnaturel.

Par là on voit aussi l'absurdité du troisième système. On ne pourrait en effet subordonner l'Eglise à l'Etat sans soumettre le surnaturel au naturel, ce qui est une contradiction dans les termes.

Mais il n'en est pas ainsi du second système suivant lequel l'Etat est subordonné à l'Eglise. Bien plus, le même principe qui empêche la subordination de l'Eglise à l'Etat exige la subordination de celui-ci à celle-là. Les sociétés sont entre elles dans le même rapport que leurs fins respectives : la fin de la société est l'élément qui spécifie tout son être et le principe qui détermine tous ses droits. Or, la fin de la société civile ou de l'Etat, peu importe la formule qui l'exprime, en définitive c'est toujours le pouvoir temporel. Au besoin on en a pour preuve la sphère où elle se meut qui est la vie présente seulement, et la nature des moyens dont elle peut disposer qui ne sortent pas du cercle de l'ordre matériel. Or le bonheur temporel de l'homme immortel est en soi subordonné au bonheur éternel auquel l'Eglise seule conduit; en effet à l'Eglise seule Jésus-Christ a donné ce pouvoir, et c'est elle qu'il a fournie en suffisance des moyens nécessaires pour y parvenir. La société civile ou l'Etat est donc par sa nature subordonnée à l'Eglise. Il faudrait pour le nier soutenir ou que la vie présente est le but absolu, la fin dernière de l'homme, ou que, pour ordonnée qu'elle soit à la vie future, l'Etat pourtant peut et doit faire abstraction de ce rapport. Mais dans le premier cas l'homme serait un être sans raison dont la terre est le terme, et dans le second la notion des

(1) *Sacerdotium Gentilium et totius Divinorum cultus erat propter temporalia bona, quæ ordinantur ad multitudinis bonum commune temporale, cujus Regi cura incumbit : unde convenienter Gentilium sacerdotes regibus subdebantur.*
[S. Thom., De Regim. Princip., XVI.]

devoirs de l'Etat serait pervertie, car les devoirs de l'Etat sont de procurer le bonheur temporel en rapport avec la nature de l'homme, et ce bonheur n'est en rapport avec la nature de l'homme que s'il est ordonné au bonheur éternel.

La société civile chez les peuples chrétiens est une société qui poursuit il est vrai le bonheur temporel dont s'occupe l'Etat, mais encore doit-elle le poursuivre de manière à faciliter, loin de l'entraver, l'obtention du bonheur éternel dont s'occupe l'Eglise. Le contraire se faisant, la société cesse, au moins pratiquement, d'être chrétienne et les fidèles se trouvent en contradiction avec l'Etat dont ils font partie, attendu que pour eux la raison et la foi sont d'accord pour affirmer que le temporel est ordonné à l'éternel, la vie présente à la vie future. L'Etat ne perdra donc jamais de vue cette relation, s'il est vrai qu'il est institué pour l'avantage et non pour le détriment de ceux qui le composent. Or pour l'Etat ne pas perdre de vue cette relation c'est considérer sa fin et son action propres comme étant subordonnées à la fin et à l'action de l'Eglise.

On peut avec non moins d'évidence démontrer la même thèse en raisonnant sur les sujets soumis aux deux pouvoirs. En effet les divers droits de commander sont entre eux dans le même rapport que les devoirs d'obéir qui leur correspondent. Or dans l'homme qui est à la fois catholique et citoyen, quel est le rapport qui existe entre le devoir d'obéir à l'Etat et le devoir d'obéir à l'Eglise? Il ne faut pas grand effort d'intelligence pour comprendre que le devoir d'obéir à l'Eglise est supérieur, car c'est un devoir supérieur celui qui a rapport à un bien supérieur. De sorte que si ce devoir venait à se rencontrer avec le devoir d'obéir à l'Etat, ce serait à ce dernier à céder : *il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* (1), c'est ce que répondirent les Apôtres quand le Sanhédrin voulut par motif politique leur empêcher de prêcher l'Evangile. Donc tel est le rapport de ces deux devoirs dans le même sujet : le devoir d'obéir à l'Etat est subordonné au devoir d'obéir à l'Eglise. C'est donc aussi le rapport qui existe entre les deux droits qui leur sont corrélatifs, et par conséquent le pouvoir de l'Etat est en soi subordonné au pouvoir de l'Eglise.

Notre auteur soutient qu'une pareille subordination est la destruction de la liberté parce que c'est la subordination de deux pouvoirs dont la nature est différente. Voici comme il raisonne : " Que la subordination hiérarchique de pouvoirs à un pouvoir suprême de même nature, loin de violer leur liberté, la garantit au contraire et l'affermisse en la modérant et en la régularisant,

(1) *Obedire oportet magis Deo, quam hominibus.* Act. v, 29.

c'est ce qu'il est facile de comprendre. Ainsi la liberté de la commune est confirmée, loin d'être détruite, par la subordination où elle est par rapport à la province, comme la liberté de celle-ci par sa subordination au pouvoir suprême de l'Etat ; ce qui est vrai aussi de la subordination des pouvoirs ecclésiastiques au pouvoir souverain des Clefs. Mais existe-t-elle entre des pouvoirs différents par nature, elle devient immanquablement une servitude. Subordonnez-vous l'Eglise et l'Etat ? Vous faites alors de l'Eglise un instrument politique au service de l'Etat et vous assujettissez au pouvoir du glaive le côté le plus inviolable de la personnalité humaine, la conscience. L'Etat fera servir le pouvoir ecclésiastique à ses fins, il fera de la religion une servante de la politique et il se rendra ainsi absolu, omnipotent au détriment de toutes les libertés. Subordonnez-vous au contraire l'Etat à l'Eglise ? Vous arrivez à la même conséquence en sens inverse. L'Etat deviendra un instrument de l'Eglise, laquelle en usera pour sanctionner par la force son empire sur les consciences ; on arrivera ainsi inévitablement au despotisme et à l'omnipotence théocratique, et ce sera la mort de toute liberté (1)."

Voilà vraiment une curieuse manière de raisonner, et nous avouons ne la pas comprendre. Elle nous paraît être un mélange obscur de propositions fausses, équivoques ou pour le moins gratuites. Voyons donc à écarter cette confusion et à dissiper les ténèbres.

La subordination des pouvoirs de même nature ne nuit pas, est-il dit, aux libertés, exemple : la subordination des communes aux provinces et de celles-ci à l'Etat. Doucement ; si l'Etat ne sort pas des justes limites, c'est vrai ; mais s'il les dépasse, s'il absorbe dans sa fin et son activité propres l'activité et la fin des associations inférieures, c'est faux. Assurément, si l'Etat change les communes et les provinces en purs instruments de ses fins politiques sans aucun égard au bien-être de l'individu et de la famille, s'il anéantit en elles toute spontanéité n'en faisant que de simples machines à exécuter le mouvement imprimé du dehors, toute liberté civile a disparu. Présentement n'y a-t-il pas un cri général contre la centralisation gouvernementale que l'on accuse de produire la servitude et l'énerverment social ? Que si, laissant aux communes et aux provinces leur autonomie propre, l'Etat se contente de subordonner le bien privé inférieur au bien universel de toute la société, cette dépendance n'est pas la destruction, c'est le raffermissement de la liberté. Or, d'où cela vient-il ? Cela vient pour le sûr de la

(1) Page 461.

nature de l'ordre, et de la subordination intrinsèque des fins ; il faut en effet que le bien particulier soit mis au-dessous du bien général et le moins universel rapporté à celui qui l'emporte par son universalité. Or, n'est-ce pas ce qu'il faut penser de l'Etat et de l'Eglise ? La fin de celle-ci n'est-elle pas plus vaste et plus haute que la fin de celui-là ; et n'est-ce pas dans l'ordre que les intérêts matériels soient dépendants des intérêts spirituels et que le bien temporel soit rapporté au bien éternel ? Que l'action de l'Eglise devienne un moyen d'atteindre une fin politique, c'est une évidente perversion de l'ordre, il n'y a pas besoin de le prouver. Mais que l'Etat, tout en gardant son autonomie propre dans ce qui touche à l'ordre purement social, ne perde pas de vue dans son action les droits de l'Eglise, qu'il s'occupe à soutenir la religion, à en procurer les accroissements, il n'y a rien en cela qui ne soit dans l'ordre. C'est même ce qui doit être, comme le disait saint Léon le Grand à l'empereur Léon : " Vous penserez toujours que la puissance royale vous a été donnée non-seulement pour gouverner le monde, mais aussi pour soutenir l'Eglise (1). Et saint Thomas, dans son opuscule *De Regimine Principum*, prouve que c'est le devoir des princes d'imprimer à leur gouvernement une direction qui facilite à leurs sujets la possession de la vie éternelle. " Celui qui est chargé de faire une chose ordonnée à une autre comme à sa fin, doit faire en sorte qu'elle réponde à cette fin, comme l'ouvrier qui forge une épée la rend propre au combat, comme l'architecte qui bâtit une maison la fait habitable. Le bonheur du ciel étant donc la fin de la vie présente, le prince est obligé de rendre son peuple honnête et bon, et cela comme l'exige le bonheur du ciel à acquiescer ; c'est-à-dire qu'il doit commander ce qui mène à la céleste béatitude et défendre dans la mesure du possible ce qui en détournerait (2)." Vous avez entendu dans ces paroles toute l'école catholique.

Mais alors ce sera donner la force pour sanction aux lois ecclésiastiques, ce qui conduit au despotisme et à la théocratie.

Pour la théocratie c'est bien à tort qu'on l'objecte ici, car théocratie, c'est-à-dire gouvernement divin, signifie une société régie

(1) Debes incunctanter advertere regiam potestatem tibi non solum ad mundi regimem, sed maxime ad Ecclesiæ præsidium esse collatum. [Epist. 125 al. 175].

(2) Cuicumque incumbit aliquid perficere quod ordinatur in aliud, sicut in finem, hoc debet attendere ut suum opus sit congruum fini ; sicut faber sic facit gladium, ut pugnae conveniat, et ædificator sic debet disponere domum, ut ad habitandum sit apta. Quia igitur vitæ qua in præsentibus bene vivimus, finis est beatitudo cælestis, ad Regis officium pertinet ea ratione vitam multitudinis bonam procurare, secundum quod congruit ad cælestem beatitudinem consequendam ; ut scilicet ea præcipiat quæ ad cælestem beatitudinem ducunt, et eorum contraria, secundum quod fuerit possibile, interdicit, [c. xv.]

immédiatement par Dieu au moyen de personnes choisies par lui et lois faites par lui, tel que fut (et c'est l'unique exemple) le peuple juif sous les Juges et en partie encore sous les Rois. Quant au despotisme, nous voudrions bien savoir de l'auteur, si à son avis il y a du despotisme à employer la force pour sanctionner les lois civiles. L'affirmer, serait montrer qu'on n'a pas l'intelligence de ce que signifie la liberté, c'est-à-dire cette faculté qui choisit selon l'ordre de la raison, et détruire en outre jusqu'à l'idée même de sociétés, parce qu'il est impossible de jouir paisiblement de ses droits si les méchants ne sont réprimés ; or les méchants ne sont réprimés que par l'emploi de la force. Si donc l'emploi de la force n'est pas opposé à la liberté dans l'ordre civil, pourquoi le serait-il dans l'ordre religieux ? Serait-ce parce que la loi religieuse oblige la conscience ? Mais la loi civile aussi. Saint Paul n'enseigne-t-il pas que nous devons obéir aux gouvernants non-seulement par crainte de leur colère, mais aussi par obligation de conscience (1) ? Serait-ce parce que la religion a rapport au for interne ? Mais elle regarde aussi l'homme extérieur puisqu'elle est une société dont les membres sont composés de corps et d'âme ; et ce n'est que par rapport aux actes extérieurs que l'on comprend l'usage des peines matérielles. La faute en matière de religion est plus grave que la faute en matière civile, et il serait vraiment ridicule que la plus grande culpabilité fût une raison de laisser le crime impuni ! Mais le délit religieux, dira-t-on, peut être puni d'une peine spirituelle. D'abord le méchant s'en soucie peu ; de plus la peine doit affecter dans l'homme la partie sensible parce que c'est elle qui s'est révoltée contre la raison ; elle doit donc elle-même se replacer dans la sujétion voulue, quant à ce qui regarde l'ordre social troublé par les actes de l'organisme. Enfin, dira-t-on, le délit religieux recevra de Dieu sa punition. Sans doute, mais cela n'empêche pas qu'il la reçoive aussi des hommes, car Dieu, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, veut ici-bas le concours des causes secondes ; et de même que pour maintenir l'ordre physique il a établi l'influence des divers agents naturels, ainsi a-t-il constitué l'autorité des princes légitimes pour maintenir l'ordre moral. Le délit civil, lui aussi, sera puni de Dieu ; est-ce un motif raisonnable pour se passer de tribunaux et de gendarmes ? Nous admettons donc que la subordination de l'Etat à l'Eglise, loin de nuire à la religion, tourne à son avantage et crée au pouvoir politique l'obligation d'employer la force matérielle contre ceux qui troublent l'Eglise. Mais ce que nous n'admettons pas, c'est que cette subor-

(1) Rom. XIII, 5.

dination soit opposée à la raison ; elle lui est au contraire très-conforme puisqu'elle est très-conforme à l'ordre et au plan de Dieu. Et il ne faut pas objecter ici le danger de l'abus : cette difficulté est puérile ; en effet s'il fallait rejeter ce dont on peut abuser ou ce dont on abuse quelquefois, il faudrait renverser toute les institutions divines et humaines et détruire l'humanité.

Si la subordination de l'Etat à l'Eglise est exigée par la raison, elle doit l'être aussi par l'esprit chrétien, lequel s'accorde avec tout ce qui est vrai et bon ; les prémisses posées, la conclusion est rigoureuse. Si l'on veut une confirmation positive de ce que nous avançons, que l'on interroge les Pères et les Docteurs, c'est leur commune doctrine. Déjà quelques-uns ont été cités, ajoutons les suivants : " Il y a aussi parmi nous, dit saint Jean-Chrysostome (1), une autre sorte de pouvoir et un pouvoir plus sublime que le pouvoir civil. Et quel est-il donc ? Celui qui est vigueur dans l'Eglise, qui est sanctionné dans ces paroles de saint Paul : *Obeïsses à vos supérieurs et demeurez-leur soumis*. Car ce pouvoir dépasse le pouvoir civil autant que le ciel dépasse la terre ; et autant il y a de différence entre le corps et l'âme, autant celui-ci diffère de celui-là." saint Grégoire de Naziance s'adresse aux princes séculiers en ces termes : " Et vous aussi, la loi chrétienne vous assujettit à mon empire et à mon trône, car nous aussi nous exerçons un pouvoir, j'ajoute, et plus haut et plus parfait : à moins qu'on ne trouve équitable que l'esprit cède devant la chair et les choses célestes devant les choses terrestres (2)." Saint Isidore de Péluse : " L'administration des choses humaines est dans les mains du sacerdoce et de l'empire. Car encore qu'il y ait entre eux une différence fort grande (celui-là en effet est comme l'âme, celui-ci comme le corps), ils tendent pourtant tous à une seule et même fin, je veux dire au salut de l'humanité (2)." Yves de Chartres écrit au roi d'Angleterre Henri : " Puisqu'il ne peut y avoir de bonne administration des choses qu'autant que le sacerdoce et l'empire se rencontrent dans le même esprit, nous prions Votre Altesse et l'avertissons de laisser la parole de Dieu courir dans le royaume qui vous est confié, et

(1) At vero heic aliud quoque imperii genus est ac civili quidem imperio subtilior. Ecquod illud est ? Quod in Ecclesia viget, cujus etiam Paulus mentionem etiam facit cum ait : Obedite præpositis vestris et subjacete eis. Hoc enim imperium tanto civili excellentius quanto celum terra, et quantum inter corpus et animam descriminis est, tantum item ab illo hoc distat. [In 2 ad Cor. hom. xv].

(2) At vos quoque imperio meo ac throno lex christiana subjecit. Imperium enim et nos gerimus : addo et præstantius et perfectius : nisi quidem æquum videatur spiritum carni, et cœlestia terrenis cedere. [Orat. xvii].

(3) Ex Sacerdotio et Regno rerum administratio confecta est. Quamvis enim permagna differentia sit (illud enim velut anima est, hoc velut corpus), ad unum tamen et eandem finem tendunt, hoc est ad hominum salutem l. III, epist. 49.

de n'oublier jamais que le royaume terrestre doit être soumis au royaume des cieux confié à l'Eglise. Car de même que le sens animal doit être soumis à la raison, ainsi la puissance terrestre au régime ecclésiastique. Et tant vaut le corps s'il n'est régi par l'âme, tant vaut la puissance terrestre si elle n'est informée et régie par la discipline de l'Eglise (1)." C'est ce qu'enseigne aussi saint Thomas (2) : Il faut dire que la puissance séculière est soumise à la puissance spirituelle, comme le corps à l'âme, et c'est pourquoi il n'y a pas usurpation si le supérieur spirituel s'immisce dans les jugements des choses temporelles." C'est également la doctrine de Suarez qui raisonne ainsi : "L'une et l'autre puissance, la puissance temporelle et la puissance spirituelle, telles qu'elles existent dans l'Eglise, ont dû être conférées et exercées de manière à contribuer toutes deux au bien commun et au salut du peuple chrétien. Il est donc nécessaire que ces puissances gardent entre elles un certain ordre, autrement il n'y aurait pas de paix ni d'unité possible dans l'Eglise, car il arrive souvent que les intérêts temporels sont en opposition avec les intérêts spirituels, et par conséquent, ou les deux puissances seront justement en hostilité, ou de toute nécessité l'une cédera devant l'autre pour que tout soit justement ordonné. Donc ou la puissance spirituelle sera subordonnée à la puissance temporelle, ou celle-ci à celle-là ; la première partie de cette disjonctive ne peut ni se dire ni se penser d'après la droite raison, parce que toutes les choses temporelles doivent être dirigées vers la fin spirituelle. Reste donc à dire au contraire que la puissance temporelle est soumise à la puissance spirituelle pour ne pas dévier de sa fin. Car telle la subordination des fins, telle la subordination des puissances (3)."

(1) Quia res omnes non aliter bene administrantur, nisi cum regnum et sacerdotium in unum convenerint studium ; celsitudinem vestram obsecrando monemus, quatenus in regno vobis commissio verbum Dei currere permittatis, et regnum terrenum caelesti regno, quod Ecclesiae commissum est, subditum esse debere, semper cogitetis. Sicut enim sensus animalis subditus debet esse rationi, ita potestas terrena subdita debet esse ecclesiastico regimini. Et quantum valet corpus, nisi regatur ab anima, tantum valet terrena potestas nisi informatur et regatur ecclesiastica disciplina. Epist. 51.

(2) Dicendum quod potestas secularis subditur spirituali, sicut corpus animae, et ideo non est usurpatum iudicium si spiritualis Prelatus se intromittat de temporalibus. Summ. théol. 2, 2 q. 60, a. 6, ad. 3m.

(3) Utraque potestas, temporalis et spiritualis, prout in Ecclesia existunt ita conferri et possideri debuerunt, ut communi bono et salutis christiani populi proficiant. Ergo necessarium est ut hae potestates aliquem ordinem inter se observent, alias non possent pax et unitas in Ecclesia servari ; nam soepe temporalia commoda reputant spiritualibus, et ideo vel erit bellum justum inter utramque potestatem, vel necesse est alterum alteri cedere et omnia recte ordinantur. Ergo vel potestas spiritualis erit sub temporali vel contrario. Primum nec dici nec cogitari potest secundum rectam rationem, quia temporalia omnia ordinari debent ad spirituales. Ergo dicendum e contrario est potestatem temporalem subjectam esse spirituali ut a suo fine non deficiat. Nam ita subordinantur potestates, sicut et artes. (Defen. Fid. cath. l. II, c. xxii.)

LA GRANDE CHAMBRE.

C'était le 25 décembre 1836, le saint jour de Noël ; les cloches sonnaient à toute volée ; les rues de notre petite ville étaient pleines de monde, qui se rendait à leur appel joyeux. Il faisait bien froid, mais eût-il fait plus froid encore, personne n'y aurait pris garde : chacun a le cœur si chaud ce jour-là.

Je n'avais pas quatre ans. J'étais arrivé de la veille avec ma nourrice, une bonne et sainte femme dont je vénérerai toujours la mémoire. En raison de mon âge, je restai au logis. On ne voulut pas envoyer à l'église un bambin de ma trempe, passablement ennuyeux et bruyant, qui n'aurait pas manqué de troubler les fidèles dans leurs dévotions par des *palabras* intempestives ; donc, comme disait mon père, j'étais de garde au quartier général, très occupé dans la chambre de ma nourrice à lui entendre raconter pour la centième fois la légende de St. Christophe qui, suivant la bonne femme, avait déraciné un chêne pour lui servir de canne pendant qu'il traversait la rivière portant le petit Jésus à *cucu barillo* (derrière son dos). Elle en était au fameux passage, où Christophe, qui ne sait pas qui il porte, dit au divin Enfant : " Comme tu es lourd. On dirait que je porte le monde." Et Jésus lui répond : " Tu portes non-seulement le monde, mais celui qui l'a fait." Quand tout à coup ma grand'mère entra souriante, me prit sur ses genoux et avec un grand air de mystère me dit : " Je t'ai promis que si tu étais sage, le petit Jésus t'apporterait quelque chose de beau. Et bien, viens avec moi, tu verras qu'un bel ange il vient de donner à ta maman ; tu as un autre frère maintenant." Et la grand'maman me regardait avec ses grands yeux bleus si doux, espérant que, pour prix de sa bonne nouvelle, j'allais lui sauter au cou. Elle fut bien trompée dans son attente, faut-il l'avouer ? Oui, après tout, un moment de honte est vite passé. La nouvelle me trouva morose et rechigné, et je ressentis au cœur une douleur violente ; la jalousie me mordait cruellement. La venue du bel ange ne me

souriait pas du tout. Un intrus, pensai-je, qui va partager mes jouets, mes gâteaux, tout ce que j'ai de bon, mais qui ne prendra pas sa part de la distribution copieuse des coups de martinet dont ma mère était si peu chiche ; car pour un oui, pour un non, je recevais la shlague. Ma mère avait été élevée, suivant le proverbe : " Qui aime bien châtie bien." Si je mesure son amour aux corrections qu'elle m'administrait, je puis, sans crainte de me tromper, dire que jamais fils n'a été plus chéri de sa mère, que votre très humble serviteur ; mais je dois ajouter, que jamais aussi, le martinet n'a fait ou renoué connaissance avec mon misérable individu, sans que je ne l'aie mérité peu ou prou. Cela dit, j'en reviens à mon sujet. Ma grand'mère, inquiète de me voir accueillir sa bonne nouvelle avec si peu de joie, devina à mon silence et à ma bouche pincée les sentiments qui m'agitaient. " Qu'as-tu donc," *muchacho* (petit garçon), " tu n'est pas content d'avoir un frère, un bon petit frère avec lequel tu pourras jouer ? "

" J'en ai déjà un qui me bat, et je n'avais pas besoin de celui-là ; il voudra avoir mon cheval et mon pantin " ; toute ma propriété sous notre beau ciel d'azur. J'en étais le maître absolu, maître après Dieu, comme disent les vieilles chartes maritimes de France. Jugez quels tourments je ressentis à la pensée qu'un autre pourrait en disposer, m'en disputer la paisible possession.

Mais non, répondit ma grand'mère ; ce qui est à toi est à toi ; ton corsaire d'oncle lui achètera aussi un cheval et un pantin. Ces paroles, furent le comble, le brin de paille, qui brise les reins du chameau. Quoi ! cet être là, que je ne connaissais pas deviendrait le *benoni* de mon oncle qui m'aimait tant et que j'adorais. C'en était trop pour moi, j'éclatai en sanglots.

" Allons viens voir le petit séraphin, puis tu pleureras après. Fi ! c'est honteux d'être jaloux à ce point, tu fais pleurer saint Joseph." (J'avoue que je ne comprends pas encore aujourd'hui, comment j'ai pu émouvoir le grand saint si fortement, mais enfin puisque ma grand mère l'a dit, c'est vrai.) " Ton frère ne te prendra rien du tout, ni ton pantin, ni ton cheval, ni les caresses de ton grand oncle." En disant cela ma bonne *mémé* m'embrassa tendrement.

Vaincu, je la suivis, ou plutôt elle me traîna à la remorque, accroché que j'étais à ses cotillons, dans la grande chambre où le nouveau-né venait de faire son entrée dans ce monde. Il y a quarante-et-un ans de cela : c'était la première fois que je voyais la grande chambre en question, et je la revois aujourd'hui, telle qu'elle était à cette époque, comme si je l'avais quittée hier. Un grand lit aux rideaux de damas rouge était placé au fond ; en face,

une lourde glace, style *roccoco* ; une commode en palissandre, quelque chose de ventru, d'horrible, mais qui avait le privilège de plaire à ma mère et de déplaire souverainement à toute la *maisonnée* ; une toilette en citronnier, présent de madame la chevalière de Bancenel, marquise de Champagne, et chanoinesse de Remiremont, à sa filleule madame ma mère ; au mur se voyait une rare peinture de la *Vierge au voile* et le portrait de M. de Dricey, gentilhomme franc-comtois, c'est-à-dire moitié Français, moitié Espagnol, grand ami de mon *corsaire* d'oncle, ainsi que l'appelait sa sœur, ma grand mère ; entre les deux fenêtres le portrait en pied de mon père ; au milieu était une grande table ronde servant pour le moment de piedestal à un énorme baquet rempli de lait, dans lequel on lavait le bel ange qui criait comme un beau diable, à notre arrivée.

Je regardai curieusement cette petite créature qui faisait les contorsions les plus comiques ; on me la présenta pour l'embrasser, je refusai de lui donner l'accolade fraternelle, le *baiser Lamourette* que l'on me demandait en son nom. Je pris ma course vers un petit cabinet, où je m'enfermai. J'en avais assez vu.

Ma grand'mère vint bientôt me dénicher. "Veux-tu que je te fasse beau, me dit-elle (la vieille bon âme aurait-eu bien de la peine à exécuter ce qu'elle me proposait), pour aller à l'église avec ton petit frère que l'on va baptiser ? Monsieur le curé te donnera des bonbons." Comment refuser ? Vilain drôle, dirent ceux qui liront ces lignes, gourmand et jaloux. Un peu de charité, Mesdames et Messieurs, s'il vous plaît. Je voudrais vous voir à ma place. J'acceptai d'être embelli, c'est-à-dire d'être rendu moins laid. En peu de temps je fus prêt. Notre grande voiture attendait devant la porte. Je me rappelle que, dans ma précipitation, je me cognai la tête contre la poignée de la portière, cela me fit bien mal. Mais les dragées promises, quelle panacée ! Je supportai en héros la douleur ; seule, une bosse respectable au front attestait éloquemment par sa grosseur ma rencontre avec la poignée.

El curatè nous attendait. La cérémonie commença : j'étais là le cou tendu, les yeux dilatés, la bouche ouverte, oubliant même pourquoi j'étais venu. Quand tout fut terminé le bel ange, qui s'était comporté en vrai démon au contact de l'eau sainte, prit la tête de la colonne, porté par ma nourrice. J'étais resté en arrière, retenu par un signe franc-maçonnique que m'avait fait *El padre* Boreri, qui prit ma toque de velours rouge ornée de deux glands d'or, et y versa la moitié d'un cornet de dragées qu'il venait de recevoir ; ma grand'mère regardait complaisamment d'un autre côté. Quand le transbordement fut effectué, elle me prit par la main

pour sortir de l'église, et me fit remonter dans la vieille voiture de famille, un abominable sabot qui serait depuis..... et dont l'origine se perdoit dans la nuit des temps. De tous les biens qu'il a plu à la divine Providence de me priver, j'en ai pris mon parti avec plus ou moins de résignation, mais c'est du fond du cœur que je dis, pour ce qui regarde cette voiture : *Deus dederat, Deus abstulit. Sit nomen Domini benedictum. Alleluia !*

II

Huit ans et trois mois après ce que je viens de raconter, j'étais dans la grande chambre remplie cette fois de monde qui pleurait : un petit cercueil, recouvert d'un drap de satin blanc, reposait sur deux chaises. Ce cercueil était celui de mon frère, Louis-Joseph. J'avais pleuré son entrée en ce monde et maintenant je pleurais sa sortie. J'aurais tout donné, le cheval et le pantin, (il est vrai que le cheval était devenu vieux et que le pantin était décapité depuis longtemps) ; j'aurais donné mes beaux livres et jusqu'à mon uniforme coquet d'élève de l'école royale militaire dont j'étais si fier, pour le ramener à la vie. Ma grand'mère tâchait de me consoler ; elle n'y parvenait pas. Il neigeait au dehors, c'était le Vendredi-Saint, 25 mars 1845 ; de temps à autre je jetais les yeux dans la rue, puis je cessais de pleurer pour un instant ; mais quand mes regards se fixaient de nouveau sur ce qui renfermait mon frère à la figure d'ange, aux cheveux blonds bouclés, aux yeux bleus si beaux, alors mon cœur se brisait ; j'étais sourd aux consolations de ma grand'mère, qui me disait à l'oreille entre deux sanglots : " Ne pleure pas comme cela *muchacho* ; c'est un séraphin de plus dans le ciel. Quand Jésus est venu en ce monde, il l'a amené avec lui, maintenant qu'il retourne à son Père, il le ramène avec lui. Il te faut bien le prier pour qu'un jour il t'accompagne aussi devant le trône du Tout-Puissant.

III

C'était le dimanche de la Sainte-Trinité de l'année 1841 : il faisait un temps superbe, notre grande maison était parée du haut en bas ; chacun de ses habitants était dans ses grands atours en costume de gala. Mon père, dans son magnifique uniforme bleu et argent, son épée à poignée dorée au côté, se promenant dans la grande chambre, faisant résonner ses éperons sur le parquet ; ma grand-mère, assise dans un fauteuil, les mains jointes, la tête renversée en arrière, les regards fixés en haut, les lèvres agitées dans une

muette prière, ressemblait au portrait de sainte Monique ; la vieille Charlotte, la nourrice de mon père, allait de lui à ma grand-mère, d'elle à lui, marmottant je ne sais quoi dans son patois montagnard et, moi, je me tenais dans un coin, grave et pensif.

Soudain la porte s'ouvre. Ma sœur entre, suivie de ma mère, et de mes tantes : elle allait faire sa première communion. Elle vint, gracieuse et humble, s'agenouiller devant notre aïeule qui, sans voix, étendit ses mains tremblantes sur sa tête, implorant mentalement toutes les bénédictions du Très-Haut sur l'enfant de son enfant. Ma sœur se releva et se dirigea vers mon père, devant qui elle fléchit le genou. Jamais je n'oublierai cette scène, vivrais-je cent ans. Lui, un géant, beau d'une beauté antique, la main gauche sur son épée se tenait debout immobile. Elle, petite au teint pâle, entièrement vêtue de blanc, ressemblait à une apparition. D'une voix tremblante, elle lui demanda pardon des fautes qu'elle avait pu commettre. Mon père la regarda un instant, de sa large poitrine sortit comme un sanglot, et deux larmes roulèrent sur ses joues, puis lentement, il lui dit :

Je te pardonne et te bénis, ma fille, ma première née, au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit..... il ne put continuer, l'émotion l'étouffait ; le colosse se laissa tomber, plutôt qu'il ne s'assit, sur une chaise basse en cachant sa figure dans ses mains ; par intervalle, je voyais ses robustes épaules se lever et s'abaisser dans un spasme. Le beau et fier soldat pleurait comme un enfant, mais c'étaient des larmes de joie qui se frayaient un passage à travers ses longs cils et, moi, petit garçon, qui ne pouvais comprendre les sentiments qui agitent l'âme d'un père en ce jour solennel, je pleurais de le voir pleurer.

IV

Le 20 août 1855, à six heures du soir, toute ma famille était réunie sous la veranda. La journée avait été brûlante, et la chaleur faisait peu à peu place à la fraîcheur des nuits d'été : l'air était embaumé, le rossignol chantait, les goënlands passaient au-dessus de nos têtes en poussant leurs cris rauques ; la mer, que l'on apercevait à travers les nuages, était à peine ridée par une brise légère ; mon beau-frère, grand gaillard à la démarche leste et à la jambe nerveuse, courait dans le jardin, poursuivi par ses deux enfants, Louis et Juana ; mon père nous racontait une épisode de la guerre d'Afrique, et son bon gros et franc rire éclatait de temps en temps comme un tonnerre lointain ; mon corsaire d'oncle, un vieux loup de mer, aux petits yeux noirs péillants de malice, à la peau rata-

linée et jaune comme de l'or mat, faisait chorus : c'était un feu roulant de lazzis, de *palabras* et d'éclats de rire.

La nuit était venue, les étoiles se montraient vacillantes dans le firmament, la brise fraîchissait. Mon grand oncle était propriétaire d'un cotre ou cutter, il proposa d'aller faire un tour en mer. Tout le monde battit des mains, et l'idée sitôt proposée sitôt acceptée. Je fus chargé de garder la maison. Le vent soufflait sud-ouest. Tout le monde s'embarqua : mon oncle était de droit *grand amiral*, mon père capitaine de pavillon, mon frère lieutenant, et mon beau-frère cuisinier ; il avait choisi ce poste, parce que c'était une sinécure, et que ces fonctions lui permettraient de s'adonner à son occupation favorite, qui était celle de ne rien faire. Les fonctions de capitaine d'arme, chargé de la police, furent dévolues d'un commun accord à ma mère : mes tantes, ma sœur, la vieille Charlotte et la femme du capitaine Toglietti, formaient l'équipage, mon neveu et ma nièce, les mousses. On hissa les voiles, on leva l'ancre. Bientôt le petit navire disparut dans la brume ; je ne le voyais presque plus que j'entendais encore la grosse voix de mon père qui chantait :

Moreno pinto Christo
Morena a la Magdalena
Morena sin con amora
Vive la gente morena. (1)

Jamais je ne l'avais entendu chanter avec tant d'âme ; c'était le dernier chant du cygne qui parvenait à mon oreille comme un adieu ; ma famille, que tout le monde aimait et enviait, venait de faire son premier pas dans l'éternité.

Une saute de vent, chose si fréquente dans ces parages, chavira le léger bâtiment. Trois jours après, le cœur brisé, j'étais assis dans la grande chambre, entouré de sept cercueils dans lesquels reposaient, en attendant la résurrection, mon père, ma mère, mon grand oncle, mon frère, ma sœur, mon beau-frère et leur petite Juana ; les corps des autres victimes ne furent pas retrouvés.

Jamais mes pieds n'ont foulé le seuil de la porte de la grande chambre depuis ce jour. J'y étais entré pleurant en 1836 ; j'en suis sorti pleurant en 1835, avec les cheveux blancs à 22 ans !

Lectrices et lecteurs, un *De profundis* pour les âmes des miens ; Dieu vous en tiendra compte.

C^{te} DEL MONIERI.

(1) On peint le Christ brun,
Brune est la Madeleine,
Bruns sont ceux que j'aime,
Vive les gens bruns.

LE PAYS DES FOURRURES

(suite)

CHAPITRE VI.

DIX JOURS DE TEMPÊTE.

Pendant les quatre jours du 17 au 20 août, le temps fut constamment beau, et la température assez élevée. Les brumes de l'horizon ne se changèrent pas en nuages. Il était rare même que l'atmosphère se maintint dans un état de pureté sous une zone si élevée en latitude. On le conçoit, ces conditions climatériques ne pouvaient satisfaire le lieutenant Hobson.

Mais, le 24 août, le baromètre annonça un changement prochain dans l'état atmosphérique. La colonne de mercure baissa subitement de quelques millièmes. Cependant, elle remonta le lendemain, puis redescendit, et ce fut le 23 seulement que son abaissement se fit d'une manière continue.

Le 25 août, en effet, les vapeurs, accumulées peu à peu au lieu de se dissiper, s'élevèrent dans l'atmosphère. Le soleil, au moment de sa culmination, fut entièrement voilé, et le lieutenant Hobson ne put faire son point. Le lendemain, le vent s'établit au nord-ouest, il souffla en grande brise, et, pendant certaines accalmies, la pluie tomba avec abondance. Cependant, la température ne se modifia pas d'une façon très-sensible et le thermomètre se tint à cinquante quatre degrés Fahrenheit (12° centig. au-dessus de zéro.)

Très-heureusement, à cette époque, les travaux projetés étaient exécutés, et Mac Nab venait d'achever la carcasse de l'embarcation, qui était bordée et membrée. On pouvait même, sans inconvénient, suspendre la chasse aux animaux comestibles, les réserves étant suffisantes. D'ailleurs, le temps devint bientôt si mauvais,

le vent si violent, la pluie si pénétrante, les brouillards souvent si intenses, que l'on dut renoncer à quitter l'enceinte du fort.

— Que pensez-vous de ce changement de temps, monsieur Hobson ? demanda Mrs. Paulina Barnett, dans la matinée du 27 août, en voyant la fureur de la tourmente s'accroître d'heure en heure. Ne peut-il nous être favorable ?

— Je ne saurais l'affirmer, madame, répondit le lieutenant Hobson, mais je vous ferai observer que tout vaut mieux pour nous que ce temps magnifique, pendant lequel le soleil échauffe continuellement les eaux de la mer. En outre, je vois que le vent s'est fixé au nord-ouest, et comme il est très-violent, notre île, par sa masse même, ne peut échapper à son influence. Je ne serais donc pas étonné qu'elle se rapprochât du continent américain.

— Malheureusement, dit le sergent Long, nous ne pourrions pas relever chaque jour notre situation. Au milieu de cette atmosphère embrumée, il n'y a plus ni soleil, ni lune, ni étoiles ? Allez donc prendre hauteur dans ces conditions !

— Bon, sergent Long, répondit Mrs. Paulina Barnett, si la terre nous apparaît, nous saurons bien la reconnaître, je vous le garantis. Quelle qu'elle soit, d'ailleurs, elle sera bienvenue. Remarquez que ce sera nécessairement une portion quelconque de l'Amérique russe et probablement la Géorgie occidentale.

— Cela est présumable, en effet, ajouta Jasper Hobson, car, malheureusement pour nous, il n'y a, dans toute cette portion de la mer Arctique, ni un îlot, ni une île, ni même une roche à laquelle nous puissions nous raccrocher !

— Eh ! dit Mrs. Paulina Barnett, pourquoi notre véhicule ne nous transporterait-il pas tout droit à la côte d'Asie ? Ne peut-il, sous l'influence des courants, passer à l'ouvert du détroit de Behring et aller se souder au pays des Tchouktchis ?

— Non, madame, non, répondit le lieutenant Hobson, notre glaçon rencontrerait bientôt le courant de Kàmitchatka et il serait rapidement reporté dans le nord-est, ce qui serait fort regrettable. Non. Il est plus probable que, sous la poussée du vent du nord-ouest, nous nous rapprocherons des rivages de l'Amérique russe !

— Il faudra veiller, monsieur Hobson, dit la voyageuse, et autant que possible reconnaître notre direction.

— Nous veillerons, madame, répondit Jasper Hobson, bien que ces épaisses brumes limitent singulièrement nos regards. Au surplus, si nous sommes jetés à la côte, le choc sera violent et nous le ressentirons nécessairement. Espérons qu'à ce moment l'île ne se brisera pas en morceaux ! C'est là un danger ! Mais enfin, s'il se produit, nous aviserons. Jusque-là, rien à faire. "

Il va sans dire que cette conversation ne se tenait pas dans la salle commune, où la plupart des soldats et les femmes étaient installés pendant les heures de travail. Mrs. Paulina Barnett causait de ces choses dans sa propre chambre, dont la fenêtre s'ouvrait sur la partie antérieure de l'enceinte. C'est à peine si l'insuffisante lumière du jour pénétrait à travers les opaques vitres. On entendait, au dehors, la bourrasque passer comme une avalanche. Heureusement, le cap Bathurst défendait la maison contre les rafales du nord-est. Cependant, le sable et la terre, enlevés au sommet du promontoire, tombaient sur la toiture et y crépitaient comme grêle. Nac Nap fut de nouveau fort inquiet pour ses cheminées et principalement pour celle de la cuisine, qui devait fonctionner toujours. Aux mugissements du vent se mêlait le bruit terrible que faisait la mer démontée, en se brisant sur le littoral. La tempête tournait à l'ouragan.

Malgré les violences de la rafale, Jasper Hobson, dans la journée du 28 août, voulut absolument monter au cap Bathurst, afin d'observer, en même temps que l'horizon, l'état de la mer et du ciel. Il s'enveloppa donc de manière à ne donner dans ses vêtements aucune prise à l'air violemment chassé, puis il s'aventura au dehors.

Le lieutenant Hobson arriva sans grande peine, après avoir traversé la cour intérieure, au pied du cap. Le sable et la terre l'aveuglaient, mais du moins, abrité par l'épaisse falaise, il n'eut pas à lutter directement contre le vent.

Le plus difficile, pour Jasper Hobson, fut alors de s'élever sur les flancs du massif, qui étaient taillés presque à pic de ce côté. Il y parvint, cependant, en s'accrochant aux touffes d'herbes, et il arriva ainsi au sommet du cap. En cet endroit, la force de l'ouragan était telle, qu'il n'aurait pu se tenir ni debout, ni assis. Il dut donc s'étendre sur le ventre, au revers même du talus, et se cramponner aux arbrisseaux, ne laissant ainsi que la partie supérieure de sa tête exposée aux rafales.

Jasper Hobson regarda à travers les embruns qui passaient au-dessus de lui comme des nappes liquides. L'aspect de l'Océan et du ciel était vraiment terrible. Tous deux se confondaient dans les brumailles à un demi-mille du cap. Au-dessus de sa tête, Jasper Hobson voyait des nuages bas et échevelés courir avec une effrayante vitesse, tandis que de longues bandes de vapeurs s'immobilisaient vers le zénith. Par instants, il se faisait un grand calme dans l'air, et l'on n'entendait plus que les bruits déchirants du ressac et le choc des lames courroucées. Puis, la tempête atmosphérique reprenait avec une fureur sans égale, et le lieute-

nant Hobson sentait le promontoire trembler sur sa base. En de certains moments, la pluie était si violemment injectée, que ses raies, presque horizontales, formaient autant de milliers de jets d'eau que le vent cinglait comme une mitraille.

C'était bien là un ouragan dont la source était placée dans la plus mauvaise partie du ciel. Ce vent de nord-est pouvait durer longtemps et longtemps bouleverser l'atmosphère. Mais Jasper Hobson ne s'en plaignait pas. Lui qui, en toute autre circonstance, eût déploré les désastreux effets d'une telle tempête, l'applaudissait alors ! Si l'île résistait,—et on pouvait l'espérer,—elle serait inévitablement rejetée dans le sud-ouest sous la poussée de ce vent supérieur aux courants de la mer, et là, dans le sud-ouest, était le continent, là le salut ! Oui, pour lui, pour ses compagnons, pour tous, il fallait que la tempête durât jusqu'au moment où elle les aurait jetés à la côte, qu'elle quelle fut. Ce qui eût été la perte d'un navire était le salut de l'île errante.

Pendant un quart d'heure, Jasper Hobson demeura ainsi courbé sous le fouet de l'ouragan, trempé par les douches d'eau de mer et d'eau de pluie, se cramponnant au sol avec l'énergie d'un homme qui se noie, cherchant à surprendre enfin les chances que pouvait lui donner cette tempête. Puis il redescendit, se laissa glisser sur les flancs du cap, traversa la cour au milieu des tourbillons de sable et rentra dans la maison.

Le premier soin de Jasper Hobson fut d'annoncer à ses compagnons que l'ouragan ne semblait pas avoir encore atteint son maximum d'intensité et qu'on devait s'attendre à ce qu'il se prolongeât pendant plusieurs jours. Mais le lieutenant annonça cela d'un ton singulier, comme s'il eût apporté quelque bonne nouvelle, et les habitants de la factorerie ne purent s'empêcher de le regarder avec un certain sentiment de surprise. Leur chef avait vraiment l'air de faire bon accueil à cette lutte des éléments.

Pendant la journée du 30, Jasper Hobson, bravant encore une fois les rafales, retourna, sinon au sommet du cap Bathurst, du moins à la lisière du littoral. Là, sur ce rivage accore, à la limite des longues lames qui le frappaient de biais, il aperçut quelques longues herbes inconnues à la flore de l'île.

Ces herbes étaient encore fraîches ! C'étaient de longs filaments de varechs qui, on n'en pouvait douter, avaient été récemment arrachés au continent américain ! Ce continent n'était donc plus éloigné ! Le vent de nord-est avait donc repoussé l'île en dehors du courant qui l'emportait jusqu'alors ! Ah ! Christophe Colomb ne se sentit pas plus de joie au cœur, quand il rencontra ces herbes errantes qui lui annonçaient la proximité de la terre !

Jasper Hobson revint au fort Il fit part de sa découverte à Mrs. Paulina Barnett et au sergent Long. En ce moment, il eut presque envie de tout avouer à ses compagnons, tant il se croyait assuré de leur salut. Mais un dernier pressentiment le retint. Il se tut.

Cependant, durant ces interminables journées ne séquestration, les habitants du fort ne demeuraient point inactifs. Ils occupaient leur temps au travaux de l'intérieur. Quelquefois aussi, ils pratiquaient des rigolles dans la cour afin de faire écouler les eaux qui s'amassaient entre la maison et les magasins. Mac Nap, un clou d'une main, un marteau de l'autre, avait toujours quelque rajustement à opérer dans un coin quelconque. On travaillait ainsi pendant toute la journée, sans trop se préoccuper des violences de la tempête. Mais, la nuit venue, il semblait que la violence de l'ouragan redoubât ! Il était impossible de dormir. Les rafales s'abattaient sûr la maison comme autant de coups de massue. Il s'établissait parfois une sorte de renoms atmosphérique entre le promontoire et le fort. C'était comme une trombe, une tornade partielle qui enlaçait la maison. Les ais craquaient alors, les poutres menaçaient de se disjoindre, et l'on pouvait craindre que toute la construction ne s'en allât par morceaux. De là, pour le charpentier, des transes continuelles, et pour ses hommes l'obligation de demeurer constamment sur le qui-vive.

Quant à Jasper Hobson, ce n'était pas la solidité de la maison qui le préoccupait, mais bien celle de ce sol sur lequel il l'avait bâtie. La tempête devenait décidément si violente, la mer se faisait si monstrueuse, qu'on pouvait justement redouter une dislocation de l'icefield. Il semblait impossible que l'énorme glaçon, diminué sur son épaisseur, rongé à sa base, soumis aux incessantes dénivellations de l'Océan, pût résister longtemps. Sans doute les habitants qu'il portait ne ressentaient pas les agitations de la houle. tant sa masse était considérable; mais il ne les en subissait pas moins. La question se réduisait donc à ceci : l'île durerait-elle jusqu'au moment où elle se serait jetée à la côte ! Ne se mettrait-elle pas en pièces avant d'avoir heurté la terre ferme ?

Quant à avoir résisté jusqu'alors, cela n'était pas douteux. Et c'est ce que Jasper Hobson expliqua catégoriquement à Mrs. Paulina Barnett. En effet, si la dislocation se fut déjà produite, si l'icefield eût été divisé en glaçons plus petits, si l'île se fût rompue en îlots nombreux, les habitants du fort Espérance s'en seraient aussitôt aperçus, car celui des morceaux de l'île qui les eût encore portés ne serait pas resté indifférent à l'état de la mer ; il aurait subi l'action de la houle ; des mouvements de tangage et de roulis l'auraient secoué avec ceux qui flottaient à sa surface comme des

passagers à bord d'un navire battu par la mer. Or, cela n'était pas. Dans ses observations quotidiennes, le lieutenant Hobson n'avait jamais surpris un mouvement, ni même un tremblement, un frémissement quelconque de l'île, qui paraissait aussi ferme, aussi immobile que si son isthme l'eût encore rattachée au continent américain.

Mais la rupture qui n'était pas arrivée pouvait évidemment se produire d'un moment à l'autre !

Une extrême préoccupation de Jasper Hobson, c'était de savoir si l'île Victoria, rejetée hors du courant, et poussée par le vent du nord-est, s'était rapprochée de la côte, et, en effet, tout espoir était dans cette chance. Mais, on le conçoit, sans soleil, sans lune, sans étoiles, les instruments, devenaient inutiles, et la position actuelle de l'île ne pouvait être relevée. Si donc on s'approchait de la terre, on ne le saurait que lorsque la terre serait en vue, et encore le lieutenant Hobson n'en aurait-il connaissance en temps utile—de ce dangereux territoire. En effet, l'orientation de l'île Victoria n'avait pas changé d'une façon appréciable. Le cap Bathurst pointait encore vers le nord, comme au temps où il formait une pointe avancée de la terre américaine. Il était donc évident que l'île, si elle accostait, atterrirait par sa partie méridionale, comme entre le cap Michel et l'angle qui s'appuyait autrefois à la baie des Morses. En un mot, c'est par l'ancien isthme que la jonction s'opérerait. Il devenait donc essentiel et opportun de reconnaître ce qui se passait de ce côté.

Le lieutenant Hobson résolut donc de se rendre au cap Michel, quelque effroyable que fût la tempête. Mais il résolut aussi d'entreprendre cette reconnaissance en cachant à ses compagnons le véritable motif de son exploration. Seul, le sergent Long devait l'accompagner, pendant que l'ouragan faisait rage.

Ce jour-là, 31 août, vers les quatre heures du soir, afin d'être prêt à toute éventualité, Jasper Hobson fit demander le sergent, qui vint le trouver dans sa chambre.

« Sergent Long, lui dit-il, il est nécessaire que nous soyons fixés sans retard sur la position de l'île Victoria, ou, tout au moins, que nous sachions si ce coup de vent, comme je l'espère, l'a rapprochée du continent américain.

—Cela me paraît nécessaire en effet, répondit le sergent, et le plus tôt sera le mieux.

—De là, reprit Jasper Hobson, obligation pour nous d'aller dans le sud de l'île.

—Je suis prêt, mon lieutenant.

—Je sais, sergent Long, que vous êtes toujours prêt à remplir un devoir. Mais vous n'irez pas seul. Il est bon que nous soyons deux, pour le cas où, quelque terre étant en vue, il serait urgent, de prévenir nos compagnons. Et puis il faut que je voie moi-même... Nous irons ensemble.

—Quand vous le voudrez, mon lieutenant, et à l'instant même si vous le jugez convenable.

—Nous partirons ce soir, à neuf heures, lorsque tous nos hommes seront endormis...

—En effet, la plupart voudraient nous accompagner, répondit le sergent Long, et il ne faut pas qu'ils sachent quel motif nous entraîne loin de la factorerie.

—Non, il ne faut pas qu'ils le sachent, répondit Jasper Hobson, et jusqu'au bout, si je le puis, je leur épargnerai les inquiétudes de cette terrible situation.

—Cela est convenu, mon lieutenant.

—Vous aurez un briquet, de l'amadou, afin que nous puissions faire un signal, si cela est nécessaire, dans le cas, par exemple, où une terre se montrerait dans le sud.

—Oui.

—Notre exploration sera rude, sergent.

—Elle sera rude, en effet, mais n'importe.—A propos, mon lieutenant, et notre voyageuse ?

—Je compte ne pas la prévenir, répondit Jasper Hobson, car elle voudrait nous accompagner.

—Et cela est impossible ! dit le sergent. Une femme ne pourrait lutter contre cette rafale ! Voyez combien la tempête redouble en ce moment !

En effet, la maison tremblait alors sous l'ouragan à faire craindre qu'elle ne fut arrachée de ses pilotis.

“ Non ! dit Jasper Hobson, cette vaillante femme ne peut pas, ne doit pas nous accompagner. Mais, toute réflexion faite, mieux vaut la prévenir de notre projet. Il faut qu'elle soit instruite, afin que si quelque malheur nous arrivait en route...”

—Oui, mon lieutenant, oui ! répondit le sergent Long. Il ne faut rien lui cacher,—et au cas où nous ne reviendrions pas...

—Ainsi, à neuf heures, sergent.

—A neuf heures !

Le sergent Long, après avoir salué militairement, se retira.

Quelques instants plus tard, Jasper Hobson, s'entretenant avec Mrs. Paulina Barnett, lui faisait connaître son projet d'exploration. Comme il s'y attendait, la courageuse femme insista pour l'accompagner, voulant braver avec lui la fureur de la tempête. Le lieu-

tenant ne chercha point à l'en dissuader en lui parlant des dangers d'une expédition entreprise dans des conditions semblables, mais il se contenta de dire qu'en son absence, la présence de Mrs. Paulina était indispensable au fort, et qu'il dépendait d'elle, en restant de lui laisser quelque tranquillité d'esprit. Si un malheur arrivait, il serait au moins assuré que sa vaillante compagne était là pour le remplacer auprès de ses compagnons.

Mrs. Paulina Barnett comprit et n'insista plus. Toutefois, elle supplia Jasper Hobson de ne pas s'aventurer au delà de toute raison, lui rappelant qu'il était le chef de la factorerie, que sa vie ne lui appartenait pas, qu'elle était nécessaire au salut de tous. Le lieutenant promit d'être aussi prudent que la situation le comportait, mais il fallait que cette observation de la portion méridionale de l'île fût faite sans retard, et il la ferait. Le lendemain, Mrs. Paulina Barnett se bornerait à dire à ses compagnons que le lieutenant et le sergent étaient partis dans l'intention d'opérer une dernière reconnaissance avant l'arrivée de l'hiver.

CHAPITRE VII

UN FEU ET UN CRI.

Le lieutenant et le sergent Long passèrent la soirée dans la grande salle du fort Espérance jusqu'à l'heure du coucher. Tous étaient rassemblés dans cette salle, à l'exception de l'astronome, qui restait, pour ainsi dire, continuellement et hermétiquement calfeutré dans sa cabine. Les hommes s'occupaient diversement, les uns nettoyaient leurs armes, les autres réparant ou aflutant leurs outils. Mrs. MacNap, Raë et Joliffe travaillaient à l'aiguille avec la bonne Madge, pendant que Mrs. Paulina Barnett faisait la lecture à haute voix. Cette lecture était fréquemment interrompue, non seulement par le choc de la rafale, qui frappait comme un bélier les murailles de la maison, mais aussi par les cris du bébé. Le caporal Joliffe, chargé de l'amuser, avait fort à faire. Ses genoux, changés en chevaux fougueux, n'y pouvaient suffire et étaient déjà fourbus. Il fallut que le caporal se décidât à déposer son infatigable cavalier sur la grande table, et, là, l'enfant se roula à sa guise jusqu'au moment où le sommeil vint calmer son agitation.

A huit heures, suivant la coutume, la prière fut dite en commun, les lampes furent éteintes, et bientôt chacun eut regagné sa couche habituelle.

Dès que tous furent endormis, le lieutenant Hobson et se sergent Long traversèrent sans bruit la grande salle déserte, et gagnèrent le couloir. Là, ils trouvèrent Mrs. Paulina Barnett, qui voulait leur serrer une dernière fois la main.

—A demain, dit-elle au lieutenant.

—A demain, madame, répondit Jasper Hobson....oui....à demain... sans faute....

—Mais si vous tardez ?...

—Il faudra nous attendre patiemment, répondit le lieutenant, car après avoir examiné l'horizon du sud par cette nuit noire, au milieu de laquelle un feu pourrait apparaître,—dans le cas par exemple où nous nous serions approchés des côtes de la Nouvelle-Georgie,—j'ai ensuite intérêt à reconnaître notre position pendant le jour. Peut-être cette exploration durera-t-elle vingt-quatre heures. Mais si nous pouvons arriver au cap Michel avant minuit, nous serons de retour au fort demain soir. Ainsi, patientez, madame, et croyez que nous ne nous exposerons pas sans raison.

—Mais, demanda, la voyageuse, si vous n'êtes pas revenus demain, après demain, dans deux jours ?...

—C'est que nous ne devons plus revenir !" répondit simplement Jasper Hobson.

La porte s'ouvrit alors. Mrs. Paulina Barnett la referma sur le lieutenant Hobson et son compagnon. Puis, inquiète, pensive, elle regagna sa chambre, où l'attendait Madge.

Jasper Hobson et le sergent Long traversèrent la cour intérieure, au milieu d'un tourbillon qui faillit les renverser, mais ils se soutinrent l'un sur l'autre, et, appuyés sur leurs bâtons ferrés, ils franchirent la poterne et s'avancèrent entre les collines et la rive orientale du lagon.

Une vague lueur crépusculaire était répandue sur le territoire. La lune, nouvelle depuis la veillé, ne devait pas paraître au-dessus de l'horizon, et laissait à la nuit toute sa sombre horreur, mais l'obscurité n'allait durer que quelques heures au plus. En ce moment, on y voyait encore suffisamment pour se conduire.

Quel vent et quelle pluie ! Le lieutenant Hobson et ses compagnons étaient chaussés de bottes imperméables et couverts de capotes cirées, bien serrées à la taille, dont le capuchon leur enveloppait entièrement la tête. Ainsi protégés, ils marchèrent rapidement, car le vent, les prenant de dos, les poussa avec une extrême violence, et, par certains redoublements de la rafale, on peut dire qu'ils allaient plus vite qu'ils ne voulaient. Quant à se parler, ils n'essayèrent même pas, car, assourdis par les fracas de la tempête, époumonés par l'ouragan, ils n'auraient pu s'entendre.

L'intention de Jasper Hobson n'était point de suivre le littoral, dont les irrégularités eussent inutilement allongé sa route, tout en l'exposant aux coups directs de l'ouragan, qu'aucun obstacle, par conséquent, n'arrêtait à la limite de la mer. Il comptait, autant que possible, couper en ligne droite depuis le cap Bathurst jusqu'au cap Michel, et il s'était, dans cette prévision, muni d'une boussole de poche qui lui permettrait de relever sa direction. De cette façon, il n'aurait pas plus de dix à onze milles à franchir pour atteindre son but, et il pensait arriver au terme de son voyage à peu près à l'heure où le crépuscule s'effacerait pour deux heures à peine, et laisserait à la nuit toute son obscurité.

Jasper Hobson et son sergent, courbés sous l'effort du vent, le dos arrondi, la tête dans les épaules, s'arc-boutant sur leurs bâtons, avançaient donc assez rapidement. Tant qu'ils prolongèrent la rive est du lac, ils ne reçurent point la rafale de plein-fouet et n'eurent pas trop à souffrir. Les modestes collines et les arbres dont elles étaient couronnées les garantissaient en partie. Le vent sifflait avec une violence sans égale à travers cette ramure, au risque de déraciner ou de briser quelque tronc mal assuré, mais il se "cassait" en passant. La pluie même n'arrivait que divisée en une impalpable poussière. Aussi, pendant l'espace de quatre milles environ, les deux explorateurs furent-ils moins rudement éprouvés qu'ils ne le craignaient.

Arrivés à l'extrémité méridionale de la futaie, là où venait mourir la base des collines, là où le sol plat, sans une extumescence quelconque, sans un rideau d'arbres, était balayé par le vent de la mer, ils s'arrêtèrent un instant. Ils avaient encore six milles à franchir avant d'atteindre le cap Michel.

"Cela va être un peu dur ! cria le lieutenant Hobson à l'oreille du sergent Long.

—Oui, répondit le sergent, le vent et la pluie vont nous cingler de concert.

—Je crains même que, de temps en temps, il ne s'y joigne un peu de grêle ! ajouta Jasper Hobson.

—Ce sera toujours moins meurtrier que de la mitraille ! répliqua philosophiquement le sergent Long. Or, mon lieutenant, ça vous est arrivé, à vous comme à moi, de passer à travers la mitraille. Passons donc, et en avant !

—En avant, mon brave soldat !"

Il était dix heures alors. Les dernières lueurs crépusculaires commençaient à s'évanouir ; elles s'effaçaient comme si elle eussent été noyées dans la brume ou éteintes par le vent et la pluie. Cependant, une certaine lumière, très-diffuse, se sentait

encore. Le lieutenant battit le briquet, consulta sa boussole, en promenant un morceau d'amadou à sa surface, puis, hermétiquement serré dans sa capote, son capuchon ne laissant passage qu'à ses rayons visuels, il s'élança, suivi du sergent, sur cet espace, largement découvert, qu'aucun obstacle ne protégeait plus.

Au premier moment, tous deux furent violemment jetés à terre, mais, se relevant aussitôt, se cramponnant l'un à l'autre, et courbés comme de vieux bonshommes, ils prirent un pas accéléré, moitié trot, moitié amble.

Cette tempête était magnifique dans son horreur ! De grands lambeaux de brumes tout déloquetés, de véritables haillons tissés d'air et d'eau, balayaient le sol. Le sable et la terre volaient comme une mitraille, et au sel qui s'attachait à leurs lèvres, le lieutenant Hobson et son compagnon reconnurent que l'eau de la mer, distante de deux à trois milles au moins, arrivait jusqu'à eux en nap pes pulvérisées.

Pendant de certaines accalmies, bien courtes et bien rares, ils s'arrêtaient et respiraient. Le lieutenant vérifiait alors la direction du mieux qu'il pouvait en estimant la route parcourue, et ils reprenaient leur route.

Mais la tempête s'accroissait encore avec la nuit. Ces deux éléments, l'air et l'eau, semblaient être absolument confondus. Ils formaient dans les basses régions du ciel une de ces redoutables trombes qui renversent les édifices, déracinent les forêts, et que les bâtiments, pour s'en défendre, attaquent à coups de canon. On eût pu croire, en effet, que l'Océan, arraché de son lit, allait passer tout entier par-dessus l'île errante.

Vraiment, Jasper Hobson se demandait avec raison comment l'icefield, qui la supportait, soumis à un tel cataclysme, pouvait résister, comment il ne s'était pas déjà fracturé en cent endroits sous l'action de la houle ! Cette houle devait être formidable, et le lieutenant l'entendait rugir au loin. En ce moment, le sergent Long, qui le précédait de quelques pas, s'arrêta soudain ; puis, revenant au lieutenant et lui faisant entendre quelques paroles étrecompées :

— Pas par là ! dit-il.

— Pourquoi ?

— La mer !....

— Comment ! la mer ! Nous ne sommes pourtant pas arrivés au rivage du sud-ouest ?

— Voyez, mon lieutenant."

En effet, une large étendue d'eau apparaissait dans l'ombre, et des lames se brisaient avec violence aux pieds du lieutenant.

Jasper Hobson battit une seconde fois le briquet, et, au moyen d'un nouveau morceau d'amadou allumé, il consulta attentivement l'aiguille de sa boussole.

— Non, dit-il, la mer est plus à gauche. Nous n'avons pas encore passé la grande futaie qui nous sépare du cap Michel.

— Mais alors, c'est...

— C'est une fracture de l'île, répondit Jasper Hobson, qui, ainsi que son compagnon, avait dû se coucher sur le sol pour résister à la bourrasque. Ou bien une énorme portion de l'île, détachée, est partie en dérive, ou ce n'est qu'une simple entaille que nous pourrions tourner. En route."

Jasper Hobson et le sergent Long se relevèrent et s'enfoncèrent sur leur droite, à l'intérieur de l'île, en suivant la lisière liquide qui écumait à leurs pieds. Ils allèrent ainsi pendant dix minutes environ, craignant, non sans raison, d'être coupés de toute communication avec la partie méridionale de l'île. Puis, le bruit du ressac, qui s'ajoutait aux autres bruits de la tempête, s'arrêta.

— Ce n'est qu'une entaille, dit le lieutenant Hobson à l'oreille du Sergent. Tournons!"

JULES VERNE.

(a continuer)

CHRONIQUE PARISIENNE

Il n'y a pas de pays au monde, fut-ce le vôtre, où l'idée catholique ait à son service une presse plus vaillante qu'à Paris. Nos malheurs politiques et sociaux n'ont même contribué qu'à en renforcer les organes ; et il ne manque pas de feuilles autrefois vouées exclusivement aux choses séculières, qui ouvrent maintenant leurs colonnes à la défense de la foi.

C'est ainsi que nous voyons des journaux jadis adulateurs du pouvoirs impérial dans sa déplorable campagne contre l'œuvre de St. Vincent de Paul et contre le St. Siège, faire tête aujourd'hui au radicalisme irrégulier et foudroyer, chaque matin, l'impunité des organes de l'extrême-gauche. Vous me direz qu'il y a là un calcul d'opportunité et un intérêt politique... Peut-être : mais il y a là aussi un signe du temps ; et ce retour de bon augure prouve à quel point tous les intérêts se sentent menacés, du moment où nos fous furieux semblent vouloir passer des escarmouches et de la petite guerre à la persécution proprement dite.

Mais ne commettons pas l'injustice de placer en première ligne ces nouveaux venus et saluons d'abord les vieux et inébranlables champions de la cause religieuse.

De tous ceux que l'*Univers* a molestés dans sa polémique souvent violente, mais toujours franche et à ciel ouvert, je ne pense pas qu'il en soit un seul qui méconnaisse son rang et ses services. Jamais l'*Univers* n'a été inféodé à aucun ministre au pouvoir : jamais il n'a guerroyé autrement qu'à ses risques et périls, et l'on sait le long martyrologe de ses condamnations, de ses suspensions et de ses amendes. De plus, c'est le journal religieux avant tout. Il l'était, alors même qu'emporté par son impatience d'échapper à la République de 48 et sa trop grande confiance en Louis-Napoléon, il poussait le clergé et les catholiques à l'Empire. Il l'était, après nos derniers désastres, quand il se vendait, comme le disait son rédacteur en chef, à Henri V, à son beau et fier langage. Il l'est

encore aujourd'hui dans son adhésion à l'acte du 16 mai et dans le concours qu'il prête au maréchal MacMahon et aux ministres du nouvel ordre moral. Ce qui n'est pas un petit mérite : quand on songe que ce cabinet est présidé par M. de Broglie.

Il ne manque pas de gens qui, comme la vieille *Union*, se sont scandalisés de cette évolution, et ont reproché aigrement à l'*Univers* de se commettre dans un nouvel essai de régime provisoire qui ne peut être qu'un moindre mal, si même il ne finit comme une aventure. Mais le clergé français, menacé d'une persécution à courte échéance, lui a tenu compte de cette sage attitude, qui va permettre de réorganiser, sur de meilleures bases qu'aux élections dernières, ce qu'on appelle la *trêve des partis*, et de concourir plus unanimement à la défense sociale.

L'éloge du rédacteur en chef de l'*Univers* comme polémiste et écrivain, n'est plus à faire. Il s'est donné beaucoup d'ennemis, quelquefois par sa faute, et s'est attiré un jour de la part du Vatican un blâme qui lui a été plus douloureux que tout le reste. Mais il a été mis depuis ce temps bien du baume sur cette blessure : l'apaisement s'est fait dans les esprits : c'est une autre guerre qui s'élève, faisant oublier la première et appelant Louis Veuillot à des luttes que sa santé chancelante semble malheureusement lui interdire, au grand préjudice de ceux qu'il y défendrait.

En dehors de l'incontestable talent de ceux qui le rédigent, l'*Univers* est particulièrement remarquable par ses correspondances étrangères et par la sûreté et l'étendue de ses informations touchant le mouvement catholique du monde entier. Il donne aussi des articles *Variétés* et publie chaque mois un travail bibliographique très intéressant, seul genre de *prime* que cette feuille austère et ennemie du chantage actuel, se soit permis d'offrir à sa clientèle.

A peine, au point de vue catholique, peut-on dire plus de bien de l'*Univers* que du *Monde*, qui est né de la même pensée, a vécu des mêmes principes, et combattu les mêmes bons combats ; à cette différence près, que ce dernier journal est plus calme dans le ton de sa polémique, plus ménager de la paix entre catholiques, moins ardent à rechercher et à signaler les nuances et à dénoncer les tîdes ou ceux qui lui paraissent tels.

Il est aujourd'hui acquis à l'histoire, que trente ou quarante prélats français ont combattu comme inopportune la définition de l'Infaillibilité dans le dernier Concile, ce qui n'a pas empêché ces mêmes prélats non seulement de se soumettre à la proclamation triomphale et définitive du dogme, mais de le prêcher hautement et sincèrement à leurs diocésains. Mais l'*Univers* avait été si vif

contre les inopportunistes, sa campagne avait été contre eux si virulente, qu'il cessa d'être le journal préféré de ces évêques, lesquels envoyèrent plus volontiers au *Monde* leurs communications.

D'autre part, les grands événements de 1870 absorbèrent bientôt l'attention publique, et un grand apaisement se fit alors sur ce champ de bataille entre ultramontains et catholiques libéraux. La vérité est, que l'on était las partout de cette querelle intestine; et quand le *Monde*, dirigé par MM. Armand Ravelet, Léon Gautier et Coquille, fit entendre alors son appel à la concorde et fit ressortir la nécessité d'observer toutes les injonctions du Saint Père avec et y compris la charité, je crois qu'il trouva beaucoup d'adhérents et se concilia beaucoup de sympathies. Aujourd'hui, et malgré cette mauvaise plaisanterie déjà démodée, que "le *Monde*, sans Veuillot, n'est plus l'*Univers*," c'est une feuille bien faite, intéressante et parfaitement informée. Les correspondances étrangères sont justement appréciées, et dans les ténèbres politiques où nous sommes condamnés à vivre depuis sept ans, ses appels à la concorde ont plus d'une fois été entendus, et ont souvent empêché les conservateurs de tirer sur leurs troupes.

Le *Monde*, qui ne cache pas ses sympathies pour la légitimité, ne laisse pas que d'être trouvé tiède par certains légitimistes; et cela, parce qu'il a moins marchandé qu'aucun autre journal catholique son adhésion au septennat, seul gouvernement qui, de l'avis de beaucoup d'esprits sages, puisse actuellement retenir la France sur la pente d'un cataclysme religieux. Aussi a-t-il toujours poussé de toutes ses forces à l'union des conservateurs sur ce terrain, les adjurant de considérer que la question religieuse prime de beaucoup aujourd'hui la question politique.

Faut-il placer sur la même ligne que l'*Univers* et le *Monde* la nouvelle feuille aujourd'hui fort en vue, qui s'intitule la *Défense religieuse et sociale*? Non; et cependant, il est impossible de lui dénier son caractère de journal religieux *avant tout*. Elle a fait victorieusement ses preuves sous les tristes ministères que nous avons subis avant l'acte du 16 mai, et ayant, depuis plusieurs mois, prédit cet acte, elle s'est trouvée par là même revêtir une apparence officieuse qu'elle a toujours conservée depuis.

Attaquée avec acharnement de ce fait par les journaux radicaux et républicains, froissée un jour publiquement à la tribune par l'illustre et fielleux Jules Simon, la *Défense* est devenue un organe politique important et considéré. C'est une feuille extrêmement militante contre les républicains, et faisant profession d'une charité complète pour toutes les nuances de conservateurs catholiques. Ce n'est que dans ce sens, heureusement, qu'on peut la dire libé-

rate, et ses opinions religieuses un moment suspectées ne font plus de doute à présent. Le nouveau ministère n'a certainement pas de meilleur organe, et le maréchal de MacMahon est servi par la *Défense* comme les régimes déchus ne l'ont pas toujours été par leurs journaux officiels.

Malheureusement, cette préoccupation excessive de suivre dans tous ses détails la politique intérieure, rend ce journal bien incomplet souvent à d'autres points de vue. Les correspondances étrangères sont rares et ne s'étendent pas à tous les théâtres d'événements religieux. C'est une lacune que la *Défense*, il faut le reconnaître, ne saurait combler, sans abandonner une partie de ce qui a fait jusqu'à ce jour le succès spécial de son programme.

En fait, la *Défense* est trop religieuse et trop catholique avant tout, pour être l'organe officiel d'aucun gouvernement. Celui du ministère actuel est le *Français*, feuille bien connue pour appartenir à M. de Broglie. Tout le monde sait à quel point furent pénibles les débuts de ce journal, ouvertement inopportuniste au temps du Concile du Vatican, et engagé de ce fait avec le rédacteur-en-chef de l'*Univers* dans une lutte aussi ardente qu'inégale. Le "petit Français," comme on disait à l'*Univers*, était criblé chaque jour de flèches barbelées et acérées comme des aiguilles, et ne semblait pas pouvoir survivre à la défaite retentissante de ses patrons.

Mais tous les catholiques libéraux n'étaient point, heureusement, aussi versés dans l'hérésie qu'on s'était plu à le dire. Les rédacteurs du *Français* se soumièrent louablement au Concile et subirent tête baissée les quelques verts reproches que le souverain Pontife n'épargnait point à ce moment-là. Puis vint notre malheureuse guerre avec l'Allemagne et la dictature Gambettiste pendant laquelle le *Français* fut éloquent et courageux comme pas un, pour soutenir les droits de l'Eglise et de la France également opprimées. Puis le 24 mai et l'avènement du maréchal au pouvoir vinrent porter une première fois le duc de Broglie au ministère, et l'on sait, qu'en pareille circonstance, une feuille officielle ne manque jamais de voir grossir le nombre de ses clients.

Aujourd'hui, si le *Français* n'est pas un journal à tirage énorme comme le *Figaro*, c'est une feuille bien cotée parmi les conservatrices et qui a contribué pour sa bonne part à la chute du voltairien Jules Simon. Cependant ses succès sont dus en plus grande partie au talent de son rédacteur-en-chef, M. François Besloy, qui, sous le pseudonyme de Bernadille, y a publié des chroniques politico-littéraires qui ont fait le tour de la presse et valu à son auteur le plus franc et le plus légitime succès. Ce sont d'aimables

persifflages et d'ingénieuses parodies, où les radicaux et leurs alliés du centre-gauche sont dévisagés de la façon la plus piquante, et souvent fustigés jusqu'au sang.

Je n'étonnerai point mes lecteurs en disant que les journaux de parti, comme il y en a tant en France, ne sont pas tous si inféodés aux personnes et aux dynasties, que quelques-uns ne mettent au-dessus de leurs préférences politiques les droits de Dieu et les intérêts de la Religion. Mais il y a cette nuance entre ces feuilles et les journaux purement religieux, qu'elles ne conçoivent pas l'intérêt du catholicisme en dehors du système politique qu'elles préconisent et qu'elles attendent tout, absolument tout de la restauration de leurs patrons.

Telle, l'*Union*, l'un des journaux les plus importants et les plus sérieux du parti légitimiste, et le seul,—il s'en vante et c'est probable,—qui soit autorisé à parler au nom du comte de Chambord. Malgré les railleries du *Figaro* contre ce qu'il appelle "l'antique, la vénérable feuille," l'*Union* n'en est pas moins un journal très-bien fait, parfaitement informé, et présentant dans sa ligne politique une fermeté d'attitude et une convenance de langage que bien d'autres pourraient et devraient lui envier.

Je n'ai point à discuter ici si l'*Union* a fauté en conseillant au comte de Chambord sa fameuse lettre d'octobre 1873. En cela, elle a été d'accord avec l'*Univers*, qui l'a combattue et la combat encore sur d'autres points plus ou moins secondaires; mais ce qui nous importe à nous catholiques, c'est que l'*Union* a toujours été filialement soumise au Pape et respectueuse envers les évêques, qu'elle a envers et contre tous défendu le clergé et préconisé dans le monde, malheureusement peu étendu mais choisi et haut placé qu'elle inspire, les idées et les œuvres, qui sont la force et la fortune du catholicisme en France.

L'organe le plus considérable du parti légitimiste à Paris, c'est, avec l'*Union*, la *Gazette de France*. Je dis "avec," non "après" l'*Union*, parce que si la *Gazette* ne peut pas renouer des liens aussi étroits que l'*Union* avec le chef de la légitimité, elle ne laisse pas que d'avoir une plus grande clientèle légitimiste. Ses abonnés choisis et nombreux se recrutent dans la noblesse et la bourgeoisie, parmi ceux qui entendent combiner les droits royaux avec les franchises parlementaires et qui veulent le roi avec la charte.

La *Gazette de France* a soutenu cette thèse avec beaucoup d'éclat, non sans aigreur contre l'*Union*, et lui disputant pied à pied son privilège d'organe autorisé du prétendant et du parti. Elle représente le groupe aujourd'hui amoindri dans le Sénat que l'Assem-

blée nationale appelait la droite, tandis que l'*Union* est l'organe du petit-clan des cheuau-légères ou extrême droite.

Il faut le confesser en gémissant : l'opinion et la vogue un moment acquises ou plutôt revenues à ces deux journaux, se sont détournés d'eux après l'échec essuyé par les entrepreneurs de restauration monarchique. Alors les impérialistes ont relevé la tête, et ce sont eux qui se donnent hautement déjà comme les héritiers présomptifs de notre mourante république. Il sera heureusement difficile de tirer quelque conclusion pratique à cet égard des élections prochaines; où le maréchal couvrira de son nom les candidats conservateurs à quelque parti qu'ils se rattachent, et où ceux ci auront pour mot d'ordre de cacher leur cocarde et d'adhérer purement et simplement, pour jusqu'à l'échéance de son mandat, à la politique du président actuel de la République.

Parmi les journaux conservateurs, mais secrètement bonapartistes, qui tirent un parti vraiment heureux de cette situation, il faut citer *Paris-Journal* et la *Patrie*. Ce sont les deux plus religieux de cette catégorie, et le dernier, au jugement même de l'*Univers*, qui lui a toujours été particulièrement bienveillant, a, sous ce rapport, des états de services déjà anciens et fort appréciables. La *Patrie*, qui serait presque un journal religieux par lui-même et par ses convictions personnelles, l'est devenu davantage encore par les exigences de sa polémique avec les républicains. On peut dire que c'est sur ce terrain dangereux que ces derniers ont glissé naguère—plaise à Dieu que ce soit pour toujours!—et, plus que qui que ce fut, les journaux précités pouvaient se féliciter d'avoir contribué à cette défaite. Aujourd'hui, dans la fièvre naissante des prochaines élections, ils défendent à outrance ce ministère que les radicaux appellent, bien à tort, le *ministère des curés* et qui passe pour clérical alors qu'il n'est que tout juste respectueux des droits de l'Eglise.

Enfin, et c'est là un des signes considérables du temps présent, il y a un journal purement et ouvertement bonapartiste qui ne craint pas de se poser également en journal religieux. Le *Pays*, est l'*Univers* du parti impérialiste; et son jeune et vaillant rédacteur en chef, Paul de Cassagnac, fait plus de bruit et probablement plus de besogne à lui tout seul que toutes les autres feuilles stipendiées par l'impératrice Eugénie. Son attitude, est éclatante de franchise; et l'on ne peut s'empêcher de rendre justice au courage avec lequel il ne craint pas de rompre parfois avec ses co-religionnaires politiques toujours pressés de se dérober, quand on attaque le clergé et les œuvres catholiques. Lui, entend et dit tout haut que l'Empire sera catholique ou qu'il ne sera pas : il confesse et

avoue les fautes religieuses du dernier régime, reconnaît l'ingratitude du dernier Napoléon à l'endroit du Pape et de l'Eglise, et sous-entend qu'elle sera réparée par Napoléon IV. C'est sur ce terrain, qu'il fait appel au suffrage universel, ne préjugant pas trop en cela de ses oublis, de sa versatilité et de ses inconséquences.

Quoi qu'il en soit, le *Pays* a bien mérité de la religion en plus d'une circonstance et la verve incomparable de son loyal rédacteur en chef rendra encore, à ce point de vue, plus d'un service à l'Eglise.

Qui sait d'ailleurs, si ce ne sera pas là ce terrain neutre sur lequel les divers partis conservateurs seront forcés de se donner la main? Impossible de méconnaître qu'aujourd'hui la question sociale prime la question politique: impossible de nier aussi que le scepticisme envahit les plus fervents partisans. Tous les régimes ont fait des fautes: toutes les dynasties ont eu des hontes: tous les systèmes ont donné des fruits amers que l'histoire constate et que la postérité elle-même ne peut s'empêcher de subir. Cela étant, ne faut-il pas avant tout sauvegarder le seul principe constitutif des sociétés, qui est le christianisme, et ne faut-il pas reconnaître que lui seul en définitive est le point de mire de toutes les révolutions? Les journaux qui combattront ce bon combat, ne seront-ils pas tous des journaux honorables? et nos malheurs n'auront-ils pas eu cet avantage de circonscrire le champ de bataille et de faire de nos efforts désespérés pour vivre au sein de la mort même, une sorte de nouvelle croisade pour Dieu?

A quelque point de vue que l'on se place, ce sont là, aujourd'hui, les combats méritoires par excellence, le terrain sur lequel se concentre à bon droit l'attention de l'Eglise, l'œuvre vive à laquelle le Ciel lui-même est attentif.

Paris, août 1877.

TH. B.

CHRONIQUE DU MOIS

Nous n'avons eu que peu d'événements remarquables à noter pour le Canada durant le mois écoulé. Le monde politique, comme le monde financier, est en vacances. Aucun nuage n'apparaît à l'horizon, et nous goûtons les douceurs de la paix avec d'autant plus de satisfaction que nos voisins d'Amérique et une grande partie de l'Europe sont plus profondément remués par les émeutes et la guerre.

L'excitation soulevée au milieu de nous par la secte orangiste s'est assez vite apaisée ; si les haines et les préjugés persistent, du moins ils ne se manifestent pas au grand jour. La lutte s'est continuée dans la presse, et il nous a fait peine de constater que certains journaux essayaient de faire retomber tout l'odieux et la responsabilité des troubles sur les Irlandais catholiques. Cette façon d'apprécier les événements n'est ni loyale, ni sincère. Certains Irlandais catholiques ont pu se laisser entraîner au-delà des bornes de la modération, mais il faut avouer que les provocations des orangistes étaient plus que suffisantes pour expliquer cet excès de zèle. D'un autre côté, nous avons vu avec infiniment de plaisir des protestants, comme sir Francis Hincks, censurer de la manière la plus franche la conduite des orangistes dans ce conflit malheureux. Nous croyons devoir citer ici l'opinion du premier journal de l'Angleterre, le *Times* de Londres, qui s'exprime ainsi sur les troubles arrivés, le 12 juillet, à Montréal :

« Nous ne désirons aucunement excuser ou pallier la faute des citoyens catholiques romains, soit Irlandais ou Canadiens-Français qui portèrent l'intolérance brutale et la violence illégale jusqu'à commettre un meurtre. Mais que devons-nous dire des orangistes qui ont jeté la torche flamboyante de leur fanatisme dans une poudrière. Ils n'avaient aucun but avouable, aucun principe n'était en jeu, lorsqu'ils provoquaient et insultaient des catholiques romains dans une cité catholique romaine. L'existence de l'oran-

gisme au Canada est susceptible d'une explication facile, quoique, comme nous l'avons dit, sa virulence exceptionnelle ne puisse être considérée comme le résultat d'un changement de conditions climatiques.

“ Il est assez facile de comprendre qu'il y ait une section puissante des Canadiens adhérents à l'orangisme et forcés de manifester leurs doctrines en face d'un “ romanisme ” agressif. Mais il est presque inconcevable que les orangistes soient assez obtus pour s'imaginer qu'il vont dominer dans un pays où ils sont dans une minorité désespérante. Il est évident qu'ils n'ont pas plus de droit, et même pas plus le pouvoir de provoquer les catholiques romains de Montréal que d'insulter les musulmans à Constantinople ou les indous à Bénarès. Il est impérieusement nécessaire que les agents qui ont commis les crimes de Montréal soient livrés à la justice et punis s'il est possible. D'un autre côté, si on ne touche pas aux coupables, il est également essentiel que l'opinion publique dénonce la bigoterie égoïste et téméraire qui a provoqué le conflit. Les orangistes du Canada reproduisent en la pleine lumière de la civilisation moderne les épisodes les plus regrettables de l'histoire d'Irlande. Ils sont d'autant moins excusables que l'intolérance orangiste avait en Irlande une racine historique et une croissance naturelle, tandis qu'au Canada l'orangisme est une plante importée, cultivée par un fanatisme systématique et propagée par un zèle mal dirigé.”

L'enquête sur l'incendie de l'église et les troubles soulevés à Oka par les Indiens protestants s'est terminée au commencement du mois. Quatorze sauvages ont été arrêtés et envoyés à la prison de Ste. Scholastique, pour y attendre leur procès comme incendiaires et perturbateurs de la paix publique.

La commission chargée de régler les réclamations du Canada contre les Etats-Unis, pour l'ouverture des pêcheries aux Américains, continue de siéger à Halifax. Il paraît que les Américains prétendent, dans leurs plaidoiries, n'avoir rien à rembourser à la Puissance, vu que les avantages que cette dernière retire des facilités du commerce, compensent amplement la valeur du poisson qu'ils prennent dans les eaux canadiennes.

..*

La fin du mois de juillet a été tristement marquée aux Etats-Unis par la grève presque générale des employés des diverses lignes de chemins de fer qui sillonnent la grande république. Pendant plus de quinze jours, la circulation des trains a été complètement

arrêtée sur cinq lignes, formant le réseau principal des communications entre l'Est et l'Ouest. Le motif de ce soulèvement a été l'annonce que la diminution des recettes de ces lignes obligerait les directeurs à diminuer à l'avenir de dix pour cent le salaire des divers employés. Les grévistes ne se sont pas contentés de refuser leurs services, ils ont empêché qu'on les remplaçât par d'autres ouvriers, et se sont portés à des actes de violence inouïs, brûlant les chars chargés de marchandises et démolissant les entrepôts. Bientôt la police ne suffit plus à contenir la foule ameutée, et il fallut recourir à la force armée. Les volontaires furent appelés sous les armes, et l'on a eu à déplorer, à Baltimore, à Philadelphie, à Pittsburg et à Chicago, des rixes sanglantes dans lesquelles plusieurs centaines de personnes ont été tuées ou blessées. Le montant des propriétés détruites s'élève à plusieurs millions de piastres. Les autorités militaires ont eu enfin le dessus et l'ordre est rétabli, au moins pour quelque temps. Il ne faut pas croire que les grévistes soient seuls coupables. Ils ont été promptement débordés par des masses de vagabonds, qui sont toujours prêts à exploiter les perturbateurs. C'est cette lie du peuple qui s'est portée surtout au pillage et à l'incendie. Mais tandis que la grève des chemins de fer est à peu près terminée, la grève des mineurs de Pennsylvanie prend des proportions alarmantes. La population minière est non-seulement plus nombreuse que le personnel des lignes ferrées, mais elle est aussi plus violente, et moins accessible à la raison ; les dommages qu'elle peut causer sont plus considérables et moins faciles à réparer. La lutte qui vient de surgir est de nature à faire réfléchir sérieusement les économistes qui s'occupent de la grande question du travail et de sa rémunération. On se demande avec anxiété ce qu'il adviendrait si la grève s'étendait aux autres corporations ouvrières, dans un pays où près des deux tiers de la population vivent du prix de leur travail. Tôt ou tard le grand conflit entre le capital et le salaire devra recevoir sa solution. S'il se règle par la violence, nous plaignons nos voisins qui ne donneront certainement pas alors le spectacle d'une grande et prospère république. Tout en blâmant le plus énergiquement les excès des grévistes, plusieurs journaux américains font voir que certaines compagnies de chemins de fer n'ont pas traité leurs ouvriers comme elles le devaient. M. Vanderbilt, fils et élève de l'homme habile qu'on avait surnommé "le roi des chemins de fer," a admis le fait, quand il a dit : "Il n'y a point à lutter contre 12,000 ouvriers qui sont dans leur droit.

L'Angleterre semble prendre une attitude plus déterminée dans la question d'Orient, sans que le gouvernement ait encore fait connaître quelle sera sa politique dans le conflit actuel ; seulement le ministère a déclaré qu'il était déterminé à empêcher toute solution hostile aux intérêts de la Grande-Bretagne. En attendant, plusieurs milliers de soldats ont été envoyés à Malte. Il est probable que le premier ministre fera entrevoir plus clairement la politique que son gouvernement entend suivre, avant la prorogation du Parlement, qui doit avoir lieu prochainement.

Une émeute regrettable a éclaté à Belfast, à l'occasion de la fête anniversaire de la naissance d'O'Connell. La force armée a dû être appelée pour rétablir l'ordre.

La perspective que l'Angleterre sera inévitablement obligée de prendre part à la guerre d'Orient cause une grande agitation en Irlande. Le parti du " Home Rule " guette l'occasion où l'Angleterre sera engagée dans une guerre étrangère pour lui forcer la main et en obtenir de nouvelles libertés pour l'Irlande, tandis que l'autre parti travaille à paralyser autant que possible tout mouvement en ce sens. Il est certain que cet état de choses a dû influencer sur l'attitude de réserve gardée jusqu'ici par le cabinet anglais, d'autant plus que la ligne de conduite de M. Gladstone, le grand ami des Russes, n'a fait que rendre la position du gouvernement encore plus critique.

.

Les élections auront lieu en France, le 15 octobre prochain. Le parti conservateur est loin de montrer l'harmonie et l'union qui lui seraient nécessaires pour l'emporter sur les radicaux, dans la lutte suprême qui se prépare. Les bonapartistes affichent une insigne mauvaise foi vis-à-vis des monarchistes, en accusant ceux-ci de capter les faveurs du pouvoir ; les impérialistes eux-mêmes ne s'entendent pas entre eux. M. Rouher répudie la politique militante de M. P. de Cassagnac.

" Dans les circonstances actuelles, dit l'*Union*, alors que le gouvernement, directement menacé par une coalition révolutionnaire, est aux prises avec le radicalisme, c'est un devoir d'oublier les fautes du passé et de lutter énergiquement pour écarter le péril présent et immédiat, sans perdre de vue les grands intérêts de la vie nationale qui ne permet pas de se désintéresser de l'avenir. Céder aux ressentiments que peuvent inspirer des exclusions injustes, refuser de pratiquer une patriotique abnégation dont la limite est marquée aux hommes de principes, non par l'amour-

propre ou l'intérêt personnel, mais par la seule défense de leurs principes, serait une mauvaise action. Mais profiter des concessions obtenues, des faveurs prodiguées, pour élever la voix, se plaindre et menacer ; tenir un rôle de victime à la seule fin de dissimuler le rôle de transfuge et son attaque préméditée contre le pouvoir qui lui a donné des armes, c'est là un crime de haute trahison. Les royalistes ont subi le traitement réservé d'ordinaire aux amis dont le dévouement et la générosité sont à la hauteur de tous les dénis de justice. Ils combattent néanmoins avec le maréchal, sans songer à leurs blessures et sans autre souci que de remplir leur devoir envers le pays."

Ce langage du journal légitimiste est noble et digne ; il devra trouver de l'écho dans tous les esprits vraiment conservateurs. Ce n'est certainement pas le temps pour les divers partis monarchistes d'exhiber leurs prétentions ou leurs droits, au grand plaisir des radicaux, qui n'auront qu'à se croiser les bras pour recueillir les fruits de la discorde dans le camp de leurs adversaires. Espérons, pour le bonheur de la France, que les véritables champions de l'ordre et de la sécurité publique auront encore raison de leurs implacables ennemis. Si non, il est difficile de prévoir à quels excès pourront se porter les radicaux enflammés par la victoire et se vantant d'être soutenus par la majorité des votes de la France.

* * *

Nous avons peu de choses à dire sur l'Italie. En dépit du télégraphe, Pie IX continue à jouir d'une santé excellente, malgré les fatigues que Sa Sainteté a dû éprouver en recevant les nombreux pèlerins qui ont visité le Vatican pendant les derniers mois.

On a cru un instant que l'Italie allait prendre partie pour la Russie, parce qu'elle envoyait une escadre dans les eaux turques ; mais le ministère a protesté de ses intentions pacifiques, en déclarant que l'envoi des vaisseaux n'avait d'autre but que de protéger les résidents italiens.

* * *

En Allemagne, la législation anti-catholique se montre de plus en plus intolérante à l'égard de l'Eglise qu'on dépouille de ses temples et dont on persécute les ministres. La secte dite des vieux-catholique tombe chaque jour dans un plus profond discrédit. Les églises ne sont plus fréquentées et l'herbe croît dans les sentiers qui y conduisent. D'un autre côté, le protestantisme n'est pas

plus florissant. Malgré la toute-puissance de Bismarck, son influence, comme religion, est presque réduite à néant. Dernièrement, un des organes, les plus accrédités auprès des autorités prussiennes, était forcé d'avouer qu'il n'y aurait bientôt plus en Allemagne que deux partis : celui des catholiques et celui des athées. Voilà où en est rendue la grande nation protestante, qui se vantait naguère d'être la plus éclairée et la plus intelligente de l'Europe.

* * *

La guerre d'Orient est entrée dans une nouvelle phase par la défaite d'un corps considérable de Russes à Plevna. L'autocrate de toutes les Russies a été profondément affecté par cet échec, et rien n'a été négligé pour le réparer. La garde impériale russe a été immédiatement appelée sur le théâtre de la guerre, et un décret a commandé la mobilisation de deux cent mille nouveaux soldats. Les Russes, piqués au vif par la défaite de Plevna, sont décidés à pousser la guerre avec plus de vigueur que jamais. La Porte voudrait faire la paix maintenant, vu que les circonstances lui permettraient d'obtenir de meilleures conditions. La Russie, au contraire, veut remporter une victoire éclatante qui la mette en état de dicter ses conditions, tout en effaçant l'affront que ses armes viennent de subir, aux yeux du monde entier. Elle est décidée même, paraît-il, à établir ses quartiers d'hiver en Bulgarie, si la campagne ne se termine pas cet automne.

On se plaint amèrement des cruautés exercées par les Russes sur les populations inoffensives de la Bulgarie. Le sultan a fait protester auprès des cours étrangères contre cette violation du droit des gens. Par contre nous voyons que les troupes irrégulières turques ont massacré tous les blessés restés sur le champ de bataille de Plevna. Il y a sans aucun doute de l'exagération des deux côtés, mais il nous semble que la Russie, qui a entrepris cette guerre au nom de l'humanité et de la civilisation, devrait donner l'exemple.

P. HUDON.